



# FESSENHEIM :

## RETOUR SUR DEUX ANS D' ACTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

---

2021



**PRÉFET  
DU HAUT-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# SOMMAIRE

**Pourquoi la centrale nucléaire de Fessenheim a-t-elle été arrêtée ?** 5

**De l'arrêt de la centrale de Fessenheim au développement du territoire** 7

**Le périmètre des solutions** 9

**Un projet franco-allemand** 10

**Deux ans d'actions illustrées** 11

**Maquette financière** 13

**Les conséquences financières pour les collectivités locales de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim** 14

**Deux ans de concrétisation des projets pour préparer l'avenir du territoire** 16

**Une stratégie portée par une gouvernance partagée** 58

**Les principaux jalons et perspectives pour 2021** 59

*Nota : ce document a été réalisé grâce aux acteurs et partenaires qui ont apporté leurs contributions, et qui en sont remerciés.*

L'année 2020 restera marquée par l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim et de ses deux réacteurs les 22 février et 29 juin.

Cette décision, conforme à l'engagement pris par le président de la République au cours de la campagne électorale et comme l'ont réaffirmé les ministres Elisabeth Borne et Emmanuelle Wargon à Fessenheim le 21 février 2020, s'inscrit pleinement dans les grands objectifs énergétiques de la France et répond à sa volonté de réduire la part du nucléaire dans son mix énergétique.

Avec plus de 40 ans d'activité, la plus vieille centrale du parc nucléaire français a indiscutablement marqué l'identité, l'économie et la géographie de son territoire et la vie de sa population.

En anticipation, dans un esprit collectif et partenarial, la mobilisation des acteurs politiques, économiques et sociaux français et allemands a permis l'élaboration du Projet de territoire signé le 1er février 2019 qui acte la nouvelle ambition commune pour ce territoire et plus largement pour le triangle Colmar-Mulhouse-Fribourg.

En dépit de la crise sanitaire qui a tout particulièrement impacté le département du Haut-Rhin, ses acteurs et leurs projets, ce deuxième anniversaire est l'occasion de souligner quelques avancées majeures avec notamment l'engagement des travaux pour la modernisation du Port rhénan de Colmar/Neuf-Brisach, le dépôt du dossier d'aménagement de la zone économique EcoRhena après un travail préparatoire de plusieurs mois, la création de la SEM franco-allemande en projet depuis plus de 2 ans ou le démarrage de l'étude de faisabilité de projets d'innovation portée par EUCOR dans le cadre de groupes de compétences : économie circulaire / batteries vertes, hydrogène, smart grids et les défis sociaux, juridiques et environnementaux, entre-autres. Cette étude amplifie les projets de l'axe 4 (Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et l'énergie du futur).

En renforçant ses équipes, l'État reste fortement mobilisé aux côtés des partenaires publics et privés, et veille à accompagner ce territoire en mutation pour le rendre plus attractif pour les entreprises et les citoyens.





# Pourquoi la centrale nucléaire de Fessenheim a-t-elle été arrêtée ?



## C'était la plus ancienne des centrales françaises

Située dans le Haut-Rhin, Fessenheim a été mise en service en 1977. C'était la plus ancienne des 19 centrales nucléaires françaises.



## C'était un engagement de campagne du président de la République

Le président Emmanuel Macron s'est engagé, dès la campagne présidentielle de 2017, à poursuivre la procédure de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, dans la concertation et avec des mesures d'accompagnement.



## La fermeture de la centrale s'inscrit dans les grands objectifs énergétiques de la France

Celle-ci ne conduira pas à une augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> de la France, compte-tenu de l'accélération du développement des énergies renouvelables décidée par le Gouvernement français.



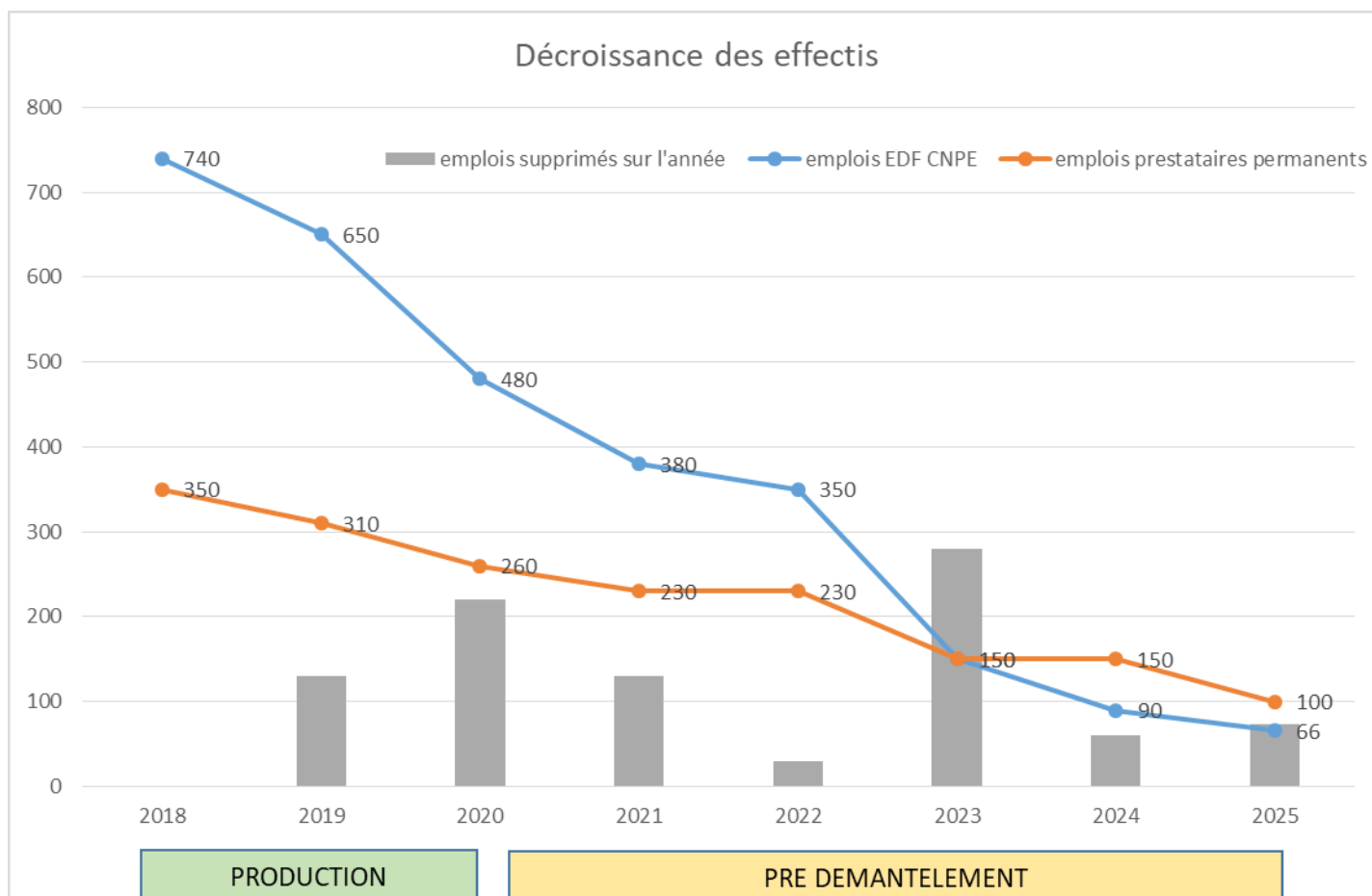
## Cela correspond à l'engagement de la France de réduire la part du nucléaire dans son mix énergétique

Cette fermeture constitue une première étape dans l'objectif d'atteindre le plus rapidement possible 50% de nucléaire (contre 72% en 2016), sans augmentation des émissions de gaz à effet de serre.



## L'arrêt de Fessenheim a eu lieu en juin 2020

En novembre 2018, le président Emmanuel Macron a annoncé la fermeture définitive des deux réacteurs de Fessenheim d'ici l'été 2020. Le sort de la centrale est ainsi dissocié de la mise en service de Flammanville 3 (Manche). Le premier réacteur a été arrêté le 22 février 2020, le second le 29 juin 2020.



L'arrêt définitif des réacteurs conduit à une trajectoire de décroissance de l'effectif EDF et de ses prestataires et à un accompagnement social sur 5 ans avant l'entrée en démantèlement prévue en 2025.

L'effectif EDF est composé d'agents CNPE (graphique ci-dessus) et de plusieurs centaines d'agents appartenant à d'autres entités EDF travaillant sur le site (ex : tertiaire, ingénierie).

Concernant les salariés EDF du CNPE, la priorité est donnée au redéploiement au sein du groupe EDF et en particulier sur l'ensemble des unités du parc nucléaire. Chaque salarié bénéficie de l'écoute et d'un dialogue constructif avec son manager. Des conseillers mobilité ont été mis en place dès 2018 afin d'accompagner les salariés.

L'ensemble des salariés EDF qui seront présents sur site au début du démantèlement en 2025 a été recruté parmi les salariés présents sur site en 2018.

Concernant les près de 400 emplois de sous-traitants permanents de la centrale nucléaire présents en 2018, deux actions sont engagées :

- Accompagnement des entreprises prestataires, permanentes ou occasionnelles : pour chacune des 22 entreprises identifiées, une visite a permis de faire un état des lieux et d'envisager des pistes de diversification d'activité, et de proposer des solutions adaptées sur la base des outils des différents partenaires. 2 nouveaux contrats de maintenance et de logistique ont été construits pour une durée de 3 à 6 ans afin de donner de la visibilité aux entreprises et permettre un accompagnement social,

- Constitution d'une structure partenariale innovante dès le 1er janvier 2019 : l'objectif est d'accompagner chaque salarié, quel que soit son statut, à préparer son évolution professionnelle. Cette structure dénommée Cellule d'accompagnement personnalisé (CAP) mobilise l'État, la Région Grand Est, Pôle Emploi et le Groupement des industriels de la maintenance de l'Est (GIM Est). Elle dispense par exemple des formations linguistiques ou bureautiques, du conseil à la recherche d'emploi.

Concernant les près de 800 emplois induits recensés sur le territoire (commerces de proximité, services, sport...) : une étude réalisée en 2018/2019 a conforté la pertinence du Projet de territoire, et identifié la nécessité de mettre en place des actions à plus petite échelle et courte temporalité pour accompagner au mieux le territoire dans la transition à venir. Il s'agit en particulier du soutien au développement, de la création d'une offre structurée et coordonnée de tourisme selon plusieurs thématiques, ou encore de l'accélération du soutien à la rénovation thermique des bâtiments, dans le contexte de mobilisation des pouvoirs publics en faveur de la rénovation.

## De l'arrêt de la centrale au développement du territoire

### 1°- Périmètre immédiat impacté :

Le Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Fessenheim est un vivier important d'emplois. En effet, début 2018, 850 salariés EDF (dont 750 salariés EDF du site), auxquels s'ajoutaient 350 salariés prestataires permanents, travaillaient quotidiennement sur le site. A ces 1200 emplois directs s'ajoutent des emplois induits, estimés à 800 (fournisseurs, commerces avoisinants, hôtels...). Au total, ce sont donc 2000 emplois (source INSEE) qui découlent de l'activité du CNPE de Fessenheim. Les Communautés de communes Pays Rhin-Brisach et Centre Haut Rhin représentent à elles seules le territoire de résidence de plus de 40% des salariés de la centrale et de leur famille. Ils fréquentent de fait les services publics et équipements et consomment une partie de leurs revenus sur le territoire de proximité.

### 2°- Les opportunités à mettre en œuvre :

« *La fermeture de la centrale de Fessenheim aura un impact économique majeur sur le territoire, dont il faut amortir les effets autant que possible* » souligne la déclaration d'intention du Projet de territoire signé le 1er février 2019 à Volgelsheim par les représentants du gouvernement aux côtés d'élus français et allemands et de responsables économiques régionaux.

Le Projet vise trois échelles du territoire :

- la commune de Fessenheim et les communes voisines regroupées côté français au sein de la communauté de communes du Pays – Rhin-Brisach soit 32 000 habitants,
- le triangle rhénan pour tout ce qui relève des mobilités, soit un bassin économique de 400 000 habitants,

- le territoire du Haut-Rhin pour traiter les questions liées à la transition énergétique et à l'innovation de près de 777 000 habitants.

Au-delà de ces échelles territoriales, l'enjeu du projet de territoire est transfrontalier et européen. Un territoire qui comprend deux régions parmi les plus compétitives d'Europe : la région Grand Est (5,5 millions d'habitants) et le Bade-Wurtemberg (11 millions d'habitants). L'objectif est de développer des partenariats franco-allemands pour rendre ce territoire plus attractif à court, moyen et long termes. C'est aussi un territoire situé à proximité de la Suisse.

Ce projet de territoire s'articule autour de 4 axes principaux : le développement économique, les mobilités transfrontalières, la transition énergétique et l'innovation. En complément, des crédits de droit commun, l'Etat a créé un financement spécifique en 2019, le fonds d'amorçage de 10 M€. Bien que consommé à moins de la moitié, l'Etat a décidé de l'augmenter de 50 % en 2021 et de le porter à 15 M€ afin d'être en capacité de répondre sans délai aux demandes de financements éligibles. Ces données se retrouvent sur la carte ci-après.

## 2°-1 Les engagements du groupe EDF

Toutes les entités d'EDF sur le territoire sont mobilisées au sein d'un programme appelé « Energie Haut Rhin » piloté par la direction de la centrale. Sept actions sont proposées par EDF et intégrées pour un montant investi de 13 millions d'euros.

En outre, EDF étudie un projet industriel d'implantation d'un Technocentre à proximité immédiate de l'emprise du CNPE, sur une réserve foncière qui lui appartient.

L'état d'avancement de cette étude, inscrite dans le Projet de territoire, a fait l'objet d'une présentation lors du dernier bureau exécutif franco-allemand le 22 avril 2021 et est le suivant :

Ce Technocentre assurerait le traitement des déchets métalliques de faible activité issus du démantèlement d'installations nucléaires. Au vu du très faible niveau radiologique, il s'agirait d'une installation classée pour la protection de l'environnement.

Au préalable, et dès avant le choix économique de l'industriel, la France doit disposer d'un régime réglementaire de libération conditionnelle, permettant de valoriser, par des dérogations ciblées, certains déchets métalliques de très faible activité. Conformément à la décision prise par la Ministre et le Président de l'ASN en février 2020, le projet de décret est en voie de finalisation, au terme d'une concertation approfondie.

L'objectif d'EDF est une prise de décision d'investissement en 2023, et un équipement qui serait dans ce cas opérationnel en 2030.

EDF a par ailleurs également lancé le programme «Une rivière, un territoire» sur la Vallée du Rhin pour renforcer la démarche d'accompagnement territorial, soutenir les entreprises locales dans la croissance par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement et densifier l'appel aux entreprises locales pour ses besoins de sous-traitance.

L'agence est dotée d'une équipe de deux personnes et d'un budget de 100 000 € par an pour des opérations en lien avec le territoire.



## 2°-2 Les projets significatifs soutenus pour le territoire et ses acteurs :

- aménagement d'un parc d'activités EcoRhena,
- extension du Port rhénan de Colmar/Neuf-Brisach,
- création d'une SEM « NovaRhena » transfrontalière,
- création d'une nouvelle ligne ferroviaire Colmar-Fribourg
- étude de faisabilité « Région d'innovation Fessenheim » d'EUCOR - Le Campus Européen

## Le périmètre des solutions

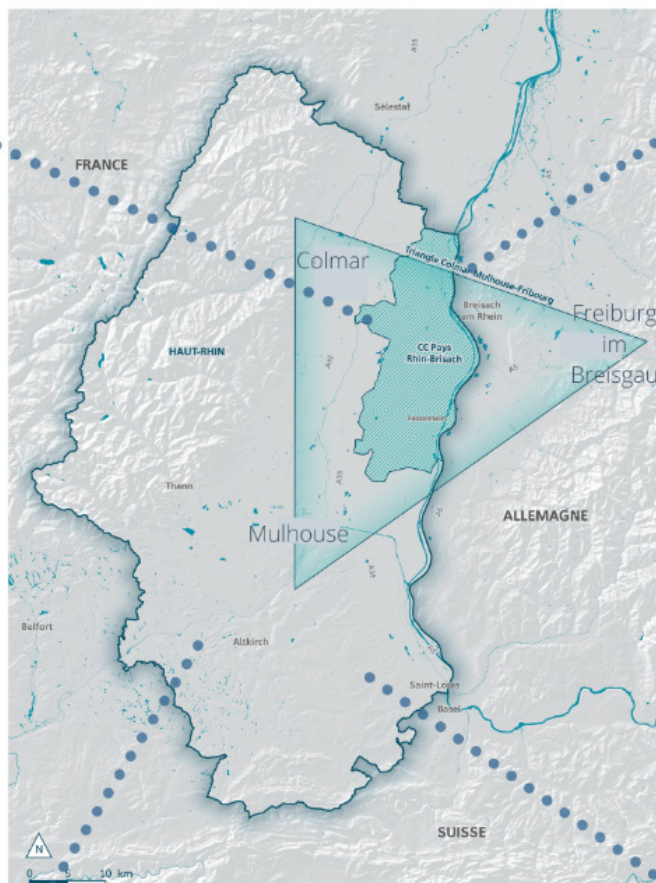
L'échelle des solutions pour permettre au territoire autour de Fessenheim de devenir une référence à l'échelle européenne en matière d'économie bas-carbone varie selon le levier mobilisé.

### Axe 1

Créer des emplois et de la valeur ajoutée dans le cadre de la reconversion économique du territoire

### Axe 2

Améliorer la desserte du territoire et les mobilités



### Axe 4

Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur

### Axe 3

Faire du territoire un modèle de transition vers une nouvelle ère énergétique



---

# un projet FRANCO- ALLEMAND

Le Projet de territoire signé le 1er février 2019 est résolument franco-allemand dans son ambition, avec un périmètre intégrant le triangle Colmar-Mulhouse-Fribourg.

L'association des collectivités allemandes dès la signature du Projet de territoire résulte du souhait d'ancrer le rebond du territoire dans la plaine rhénane. Cette ambition se matérialise par la liste des signataires du Projet de territoire : 5 signataires allemands parmi les 13 signataires, ainsi que la gouvernance du projet.

Le Projet de territoire s'inscrit dans le processus du Traité d'Aix-la-Chapelle, et figure au titre des actions prioritaires du Traité. Ce signal politique fort est porteur d'opportunités pour le territoire, et nous engage à des résultats concrets vis-à-vis des citoyens français et allemands.

Plusieurs chantiers résolument franco-allemands et très prometteurs sont d'ores et déjà engagés :

- SEM transfrontalière NovaRhena, société à capital public et privé, et binationale, qui sera candidate à l'aménagement de la nouvelle zone d'activités dénommée EcoRhena.
- Projet de liaison ferroviaire Colmar-Fribourg qui permettra d'améliorer la circulation entre ces deux pôles de vie et d'activité, et rendra plus accessible la zone d'activités EcoRhena. Les conventions de maîtrise d'ouvrage et de financement ont été signées le 30 juin 2020.
- Actions de médiation scientifique autour des énergies renouvelables et de l'innovation.
- Etude de faisabilité «Région d'innovation Fessenheim» portée par EUCOR-Le campus européen qui doit approfondir les projets d'Innovation sur les thèmes des batteries vertes, de l'hydrogène, des smart grids.

Deux ans  
d'actions  
illustrées





**Convention**  
relative au financement  
des études préliminaires  
de la liaison ferroviaire  
de Colmar à Freiburg im Breisgau

**Convention**  
de maîtrise d'ouvrage  
des études préliminaires

**8 juillet 2020**  
**Séminaire Région**  
**d'innovation**  
**Fessenheim**

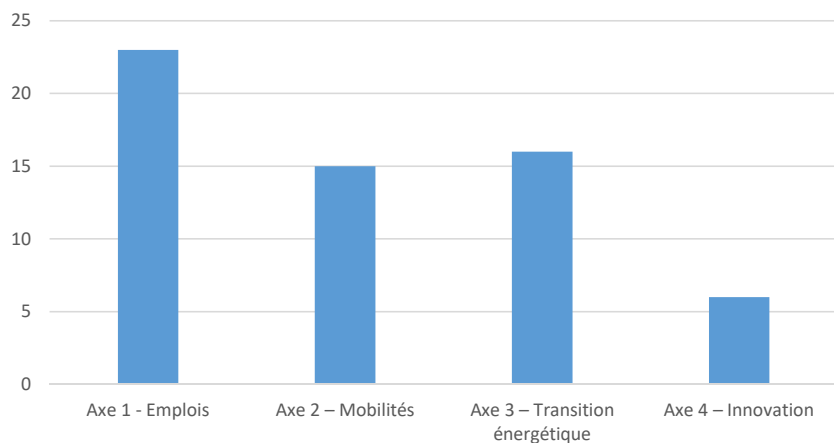
Assistance à maîtrise d'ouvrage  
Etude de marketing territoriale  
Diagnostic et axes de scénarios

juillet 2020

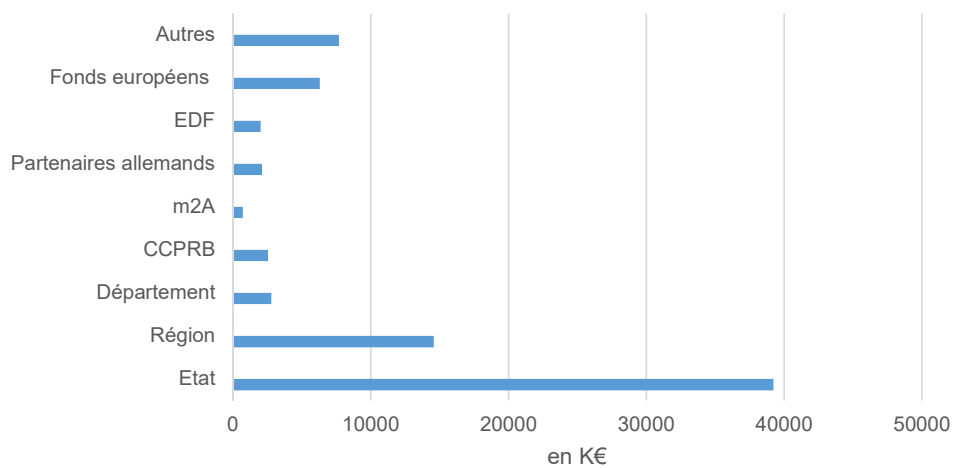
**Marketing territorial**



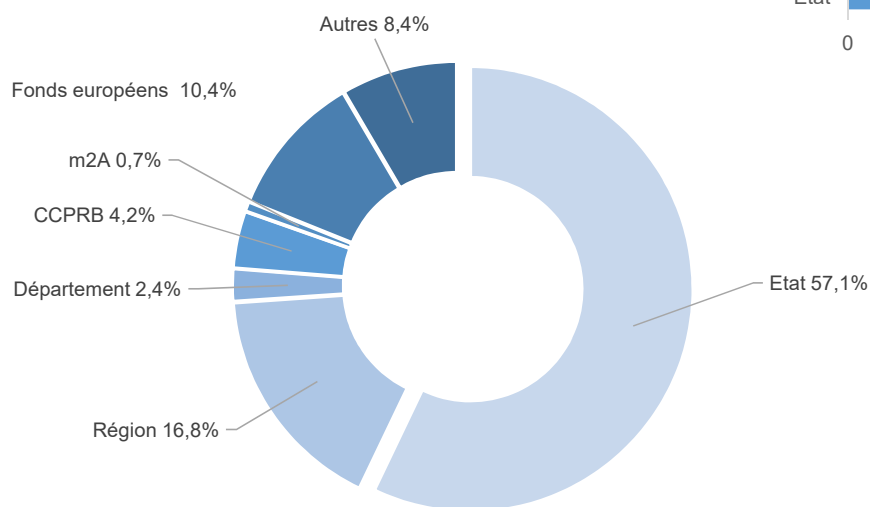
Montants engagés par axe sur la période 2018-2020 en millions €



Montants engagés et montants programmés mais non engagés - bilan à deux ans 2018-2021



Montants engagés par financeur signataire du Projet de territoire et fonds européens, bilan à deux ans (en pourcentage)



L'Etat est résolument engagé pour soutenir les initiatives des acteurs du territoire. L'Etat soutient les projets retenus au titre du Projet de territoire en budget et en moyens humains. Dans le cadre de la loi de finances pour 2019, a été créé un dispositif d'intervention territoriale de l'Etat pour le territoire de Fessenheim (dénommé «fonds d'amorçage»), doté de 15 millions d'euros pour 2020-2021, qui intervient en complément des financements fléchés sur le territoire.

Maquette financière 2018-2021

# Les conséquences financières pour les collectivités locales de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

L'implantation d'une centrale nucléaire sur un territoire représente une manne financière non négligeable pour les collectivités locales situées à proximité. Outre les emplois directs et indirects qu'elle génère, les retombées fiscales sont très importantes et variées :

- Cotisation foncière des entreprises (CFE),
- Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

A ces prélèvements classiques affectant les activités économiques, s'ajoutent les prélèvements spécifiques liés à l'activité nucléaire :

- Impôts sur les pylônes et les transformateurs électriques,
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER-Nucléaire).

En 2020, EDF a versé 7,495 M€ de taxes et redevances locales à la commune de Fessenheim et à la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach (CCPRB).

Avec l'arrêt du second réacteur, le 29 juin 2020, la fin d'exploitation de la centrale nucléaire entraîne une perte de recettes fiscales pour les collectivités locales. Cette perte fiscale débute en 2021. Elle entraînera également une évolution des dotations de l'État perçues par ces collectivités locales, ainsi que du niveau de la participation de l'ensemble intercommunal au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Des dispositions ont été introduites en loi de finances pour 2019 pour effacer intégralement les effets jusqu'à 2023 et maintenir une compensation décroissante les 7 années suivantes.

L'article 79 de la loi de finances pour 2019 a instauré un mécanisme de compensation pour les collectivités locales éligibles confrontées à la fermeture d'une centrale nucléaire ou thermique. Il a été complété par deux décrets (n°2019-608 et n° 2019-609) du 18 juin 2019. Le mécanisme existant de perte de bases de contribution économique territoriale (CET) est étendu à 5 ans pour les collectivités confrontées à une perte exceptionnelle de recettes fiscales.

Un mécanisme similaire de compensation durant 3 ans ou 5 ans des pertes importantes ou exceptionnelles d'IFER a été créé.

Un fonds de solidarité entre les communes et les EPCI bénéficiaires de l'IFER nucléaire et thermique a été institué.

La communauté de communes Pays Rhin-Brisach bénéficie de ces trois mécanismes : cela lui assure une compensation intégrale de ses pertes de recettes fiscales jusqu'en 2023 inclus. Cette compensation sera maintenue, de façon dégressive, pendant les 7 années suivantes, pour s'achever en 2031. Elle percevra ainsi, sur 10 ans, une compensation de près de 32 M€.

Par ailleurs, les investissements prévus par les collectivités locales et les porteurs de projet, avec l'appui de l'Etat, vont générer des recettes fiscales. De même, l'appel d'offre photovoltaïque exceptionnel de 300 MW lancé à partir de 2019 va progressivement générer de nouvelles recettes fiscales (IFER) pour le territoire du Haut-Rhin.

Quelles perspectives pour après 2023 ?

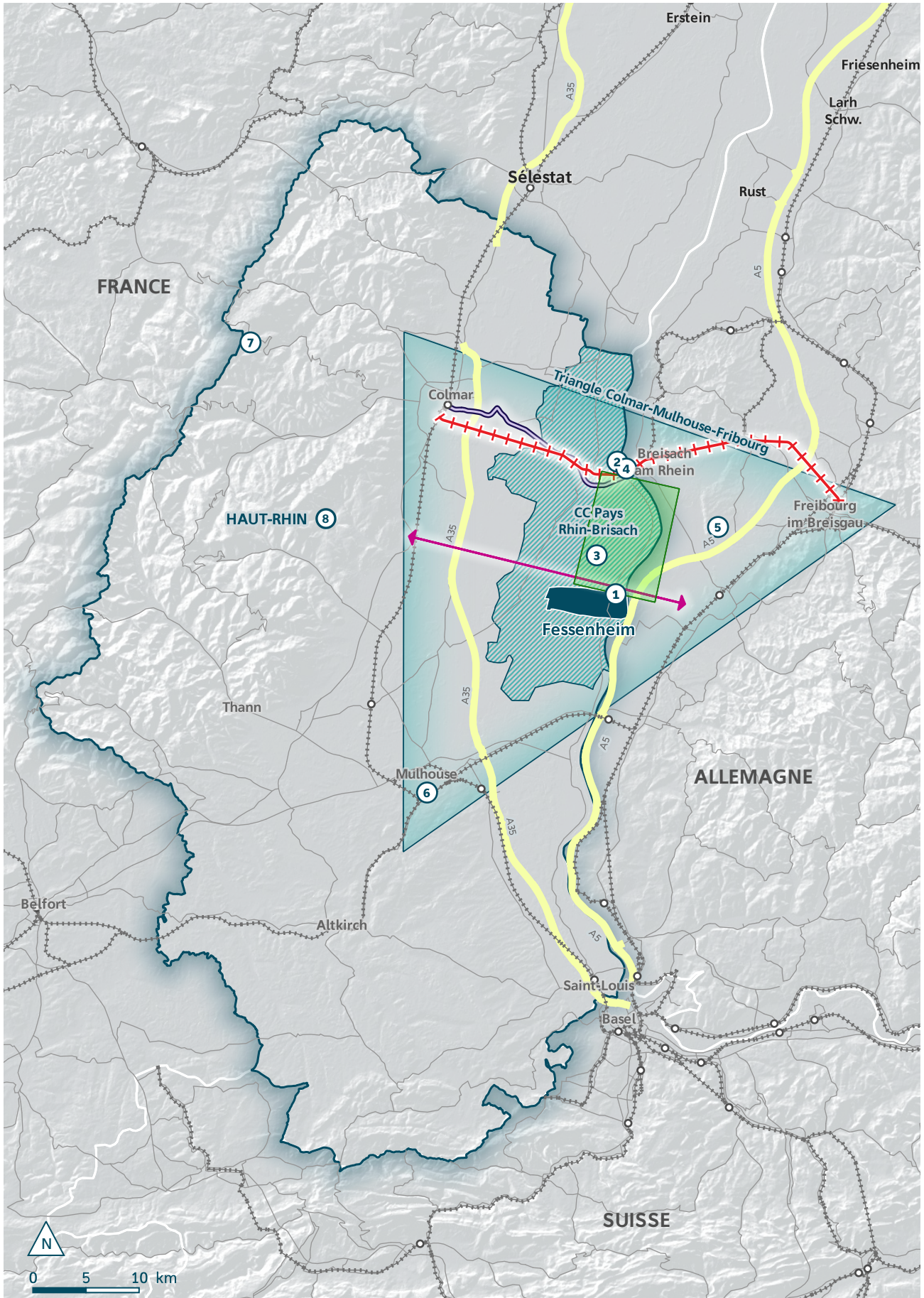
Les élus du territoire, tout en reconnaissant l'effort de compensation tangible considèrent que celui-ci est insuffisant en raison de la non prise en compte du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) dans sa totalité et restent mobilisés pour obtenir une compensation intégrale.

Créé en 2011, lors de la suppression de la taxe professionnelle, ce FNGIR a vocation à neutraliser les effets mécaniques dus au changement de fiscalité avec le remplacement de la taxe professionnelle (TP) par la contribution économique territoriale (CET). Le supplément de ressources collectées par certaines collectivités par rapport à la TP est ainsi mutualisé entre collectivités locales et reversé à celles ayant de moindres recettes fiscales du fait de la mise en œuvre de la réforme. Il s'agit donc d'un fonds de solidarité, entre collectivités locales, qui équilibre les recettes entre les «gagnants» de la réforme et les «perdants». Le législateur a prévu à l'époque que les montants en résultant seraient fixes, et n'évolueraient pas en fonction de la situation de chacun des territoires.

Conformément à ses engagements, le Gouvernement a examiné les voies d'une évolution en engageant des discussions notamment avec les associations représentatives des collectivités locales : par compensation par les collectivités locales au sein de l'enveloppe du FNGIR, s'agissant d'un dispositif d'équilibre entre collectivités locales, ou par l'Etat. Le Parlement a ainsi adopté un amendement à la loi de finances pour 2021 qui prévoit que l'Etat compense le tiers de la contribution au FNGIR, sous certaines conditions qui s'appliquent au territoire de Fessenheim, à l'issue de la période de compensation intégrale des pertes de recettes fiscales.

A droit constant, la CCPRB et la commune de Fessenheim ont ainsi leurs ressources intégralement garanties jusqu'en 2023 inclus, et qui décroîtront ensuite. L'État demeure attentif à l'impact fiscal pour le territoire, conformément aux engagements donnés.

# Deux ans de concrétisation des projets pour préparer l'avenir du territoire



Sources : Copernicus, EuroGlobalMap, IGN, OpenStreetMap | Réalisation : Service études SGARE Grand Est, Mars 2021



## Les échelles d'action fédèrent les acteurs et structurent le projet de territoire



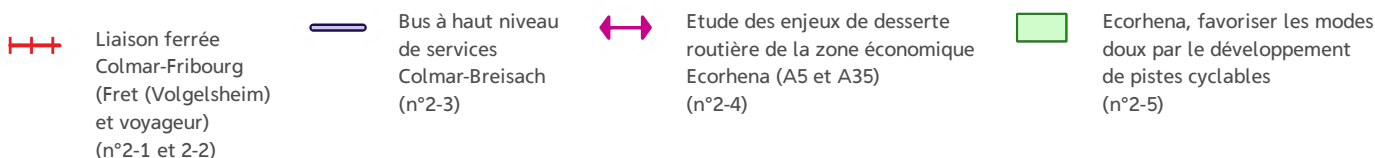
## Des infrastructures organisent le territoire et connectent les échelles du projet



## Des actions de développement sont déployées dans 8 territoires de projets

Territoires de projet	Actions	Numéro
① EcoRhena	Aménagement du parc d'activité EcoRhéna : études Faune Flore	1-1
	Implantations d'entreprises : mettre en adéquation les besoins en compétences et les qualifications des demandeurs d'emploi	1-2
	Marketing territorial	1-4
② Port Rhéna Colmar Neuf-Brisach	Extension du Port rhéna de Colmar/Neuf-Brisach	1-3
③ Communauté de communes Pays Rhin Brisach	Etude préalable d'une OPAH / PIG Transition énergétique	3-6
	Etude sur les effets diffus de la fermeture du CNPE sur le tissu local	1-8
	Développement endogène du tissu économique local	1-9
	Cellule d'accompagnement personnalisé : optimiser le parcours professionnel des salariés sous traitants	1-10
④ Île du Rhin	Appontements	1-6
	ArtRhéna	1-7
	Bassins MDPA : réhabilitation écologique et valorisation éco-touristique des anciens bassins de stockage des saumures	3-11
⑤ Transfrontalier	Création d'une SEM	1-5
	Projet Juxta Rhenum	4-3
	Médiation scientifique "Transition énergétique : défis citoyens"	4-13
	Etude de faisabilité "Région d'innovation Fessenheim"	4-15
⑥ Mulhouse	Réseau de chaleur	3-3
	Développement d'un campus des métiers et qualification industrie du futur et numérique	4-1
	Formation et gestion des compétences professionnelles - Green Est Compétences : étude en vue d'un campus des métiers et qualification "Energie bas carbone"	4-6
⑦ Lac Blanc - Lac Noir	Nouvelle exploitation de la station de stockage d'énergie	3-5
⑧ Haut-Rhin	Appel d'offres photovoltaïque propre au département du Haut-Rhin	3-1
	Méthanisation	3-2
	Géothermie profonde	3-4
	Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales	3-7
	Rénovation thermique des collèges et des lycées	3-8 et 3-9
	Climaxion : rénovation BBC des bâtiments des collectivités	3-12
	Simplifier l'accès aux aides	3-10
	Green Est R&D - Etude de faisabilité d'un hub d'innovation	4-4
	Cluster : étude de faisabilité	4-5
	CETIM Grand Est	4-14
	Labellisation et cellule d'accélération des projets innovants	4-2
	<b>Projets industriels innovants labellisés :</b>	
	- DINAMHYSE	4-7
	- BE LIGHT - Photovoltaïque bifacial léger pour les toitures de grande surface	4-8
- Démonstrateur de tracker photovoltaïque en façade chez un industriel	4-9	
- 4itec40 - Recherche collaborative pour briques technologiques	4-10	
- Filière nucléaire Grand Est 4.0	4-11	
- Vallée hydrogène du Grand Est	4-12	
Recyclage en boucle locale des canettes aluminium	4-16	

## Des actions pour améliorer les mobilités transfrontalières et autour de Fessenheim





## Ambition

Créer une zone à vocation industrielle et fluviale dans une démarche d'écologie industrielle territoriale. L'économie circulaire sera intégrée au sein de toutes les réflexions des phases de la vie de la zone d'activités



## Porteur de projet

Syndicat mixte pour la gestion du Port Rhénan de Colmar / Neuf Brisach (SMO) et Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

2022



## Financements engagés sur la période 2018-2020 (en k€)

### Etudes Faune-Flore et AMO (en k€) :

Etat	231
SMO	77
Région	52
CCPRB	95
Fonds européens	15
Total	470

## 1-1

# Aménagement du parc d'activités EcoRhena

Les conclusions de l'étude environnementale sur la faune et la flore d'EcoRhena ont été rendues en novembre 2019 : elles montrent une grande richesse de la biodiversité des deux forêts rhénanes au Sud et au Nord de la zone, et permettent d'esquisser les contours de la future zone à vocation industrielle et fluviale. Le SMO a travaillé à l'analyse des risques pour préparer le dossier d'autorisation environnementale, pour une zone d'activités d'environ 82ha en tout.

Une organisation en mode projet des services de l'Etat a été mise en place sous le pilotage du préfet du Haut-Rhin, afin d'aider le porteur de projet à anticiper les différentes étapes, et de garantir une instruction rapide des dossiers qui seront déposés.

Une étude environnementale a par ailleurs été lancée à l'automne 2019 pour permettre d'identifier le foncier disponible au nord d'EcoRhena, à proximité du port rhénan de Colmar-Neuf Brisach («ZIP Nord»).

Durant le second semestre 2020 malgré la situation sanitaire, le travail de calage sur l'étude d'impact s'est poursuivi avec les services de l'Etat. Le SMO a déposé le dossier final de demande d'autorisation environnementale en avril 2021. L'objectif de l'Etat est de réaliser, de manière proactive, l'instruction d'ici fin 2021.

Les conclusions de l'étude environnementale sur la faune et la flore de la « zone Nord » seront rendues au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Enfin en 2020, une vérification de la couverture 5G a été effectuée sur site.





## Ambition

Favoriser la rencontre entre offre et demande d'emploi dans le cadre des projets d'implantation ou de développement



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet



## Concrétisation sur le territoire

2021  
Dès les développements et implantations d'entreprises



## Financements engagés sur la période 2018-2020

Région Grand Est : 120 k€

## 1-2

Mettre en adéquation le besoin en compétences et la qualification des demandeurs d'emploi dans le cadre des projets d'implantation et de développement.

L'adéquation des compétences professionnelles avec les besoins des employeurs est un enjeu majeur pour favoriser l'implantation de nouvelles activités et créer des emplois.

L'accompagnement des ressources humaines du projet d'implantation des entreprises est réalisé de manière ciblée et partenariale.

L'expertise régionale pour le développement de formations a permis d'élaborer un process autour de 4 étapes majeures :

- l'analyse des besoins en compétences identifiés auprès des entreprises,
- la mobilisation des partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, Département, ...), dans une logique de « Groupe projet »,
- l'élaboration d'une offre de service partagée spécifique à chaque entreprise,
- la programmation et la réalisation des actions de formation.

Cette offre de service est partagée par l'ensemble des acteurs de l'emploi-formation du territoire. Elle est le bras armé du projet de territoire en ce qui concerne le soutien au projet de recrutement des entreprises en mobilisant notamment :

- les accompagnateurs à la recherche d'emploi,
- des prestations de Pôle Emploi,
- des formations professionnelles, de la formation initiale à la formation continue, et ce pour tous les niveaux de formation requis par l'entreprise.

L'ensemble des acteurs concernés est prêt à démarrer cette action dès les premiers projets d'implantation.



## Ambition

Permettre au Port Rhéna n un développement de ses activités et proposer des solutions logistiques aux industries implantées sur ses sites actuels et futurs.



## Porteur de projet

Syndicat mixte pour la gestion du Port Rhéna n de Colmar / Neuf-Brisach (SMO)



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

2022



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	934
Région	400
SMO	362
Total	1696

## 1-3

### Extension du Port rhéna n de Colmar/Neuf Brisach

Le terminal colis-lourds équipé d'un pont portique d'une capacité de 1000 tonnes a été inauguré le 19 septembre 2019.

A l'instar de 2020, les investissements seront poursuivis en 2021 : l'aménagement de ce nouveau site portuaire prévoit la constitution d'une plateforme logistique multimodale avec création d'un nouveau quai, la réalisation de deux bâtiments logistiques aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) ainsi que l'aménagement de foncier destiné à des amodiations industrielles.

En termes d'infrastructures, est prévu en sus du terminal colis lourds, installation pérenne, le raccordement de la zone aux installations terminales embranchées (ITE) du port ainsi qu'au réseau ferré national.

Au total, le programme d'investissement est de 27M€ pour des travaux de modernisation du port actuel et une extension de 25 ha dans la zone d'activités EcoRhena.



Le comité syndical du SMO a décidé, le 23 décembre 2020, de la mise en place d'une nouvelle délégation de service public pour gérer et développer le port rhéna n. Une SEMOP (SEM à OPération unique) a été créée au premier trimestre 2021 dans ce cadre (association du SMO, de CNFR Transport et de la Banque des Territoires).

En termes de subventions, le besoin estimé est d'un montant de 10,65M€ (Europe,État,Région,EPCI) dont 4M€ sont prépositionnés au titre du fonds d'amorçage, sous réserve de définition d'une assiette éligible.



## Ambition

Définir le positionnement du territoire sur la base de son potentiel d'attractivité, construire une stratégie de marketing territorial partagée et la mettre en œuvre



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

Décembre 2019



## Concrétisation sur le territoire

1<sup>er</sup> trimestre 2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020

CCPRB	11
Région	15
Département	15
Etat	10
Total	51

## 1-4

## Marketing territorial

L'appui à maîtrise d'ouvrage a été recruté par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, il s'agit d'un groupement de trois entités (Nouvelles Marges, Orwart, Epicéa). Leur mission s'articule autour d'un diagnostic (présenté en juillet 2020), d'une proposition de stratégie par cible (économique, tourisme, habitants) finalisée en décembre 2020, et la définition d'un plan d'actions. La communauté de communes doit, à ce stade, arrêter les actions à entreprendre.

Cette mission permettra également de créer une marque territoriale à l'appui des enjeux du Projet de territoire, pour un territoire européen bas-carbone.

De premières analyses et actions ont été menées en 2019 dans le cadre du groupe de travail dédié à la prospection d'entreprises, piloté par Business France:

- analyse collective de type SWOT,
- atelier avec Epitech, et la participation de la DIN-SIC, pour un prototype d'interface avec les entreprises intéressées par le foncier,
- réalisation par la préfecture au bénéfice de tous d'une plaquette de promotion d'EcoRhena en anglais.

Pour répondre aux sollicitations d'entreprises étrangères Business France et des projets endogènes, l'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour promouvoir le foncier disponible. Une task force s'est créée regroupant l'ADIRA, la région Grand-Est, Grand e-Nov+, la CCPRB et la commissaire à la reconversion économique du territoire de Fessenheim. Elle se réunit tous les deux mois pour faire le point sur les projets d'implantations potentielles et d'investissement d'entreprises endogènes.

Parallèlement, en 2020, la partie de la zone industrielle EcoRhena actuellement aménagée et disponible (2 ha) a été inscrite dans le catalogue des sites industriels « clés en main » dont Business France fait la promotion à l'étranger.

En 2021, Business France se rapprochera des partenaires locaux pour envisager avec eux les suites du projet marketing territorial à l'international dans le prolongement de l'étude de marketing territorial réalisée en 2020.



## Ambition

Se doter d'une structure partenariale pérenne notamment pour porter l'aménagement de la nouvelle zone économique



## Porteur de projet

cf ci-contre la liste des actionnaires



## Lancement du projet

Mars 2019



## Concrétisation sur le territoire

Printemps 2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020

Etude : 80k € (100% Banque des Territoires)

## 1-5

### Création d'une SEM transfrontalière

La création d'une SEM d'aménagement et immobilière a été préparée au 1er trimestre 2020, avec une première capitalisation d'un million d'euros.

Les actionnaires sont la Région Grand Est, la CeA, la ville de Breisach-am-Rhein, Mulhouse Agglomération Alsace, la commune de Hartheim-am-Rhein, la ville de Bad-Krozingen, la ville de Freiburg-en-Breisgau, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, la ville de Vogtsburg-im-Kaiserstuhl ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations, la SAFIDI, la CCI Alsace Eurométropole, la Banque Populaire, l'IHK Südlicher Oberrhein, le Crédit Agricole Alsace Vosges, la Caisse d'épargne et de prévoyance Grand Est Europe et le Regionalverband Südlicher Oberrhein.

EDF participera à la Société d'Economie Mixte et dans les projets industriels qui en résulteront qui seront en lien avec les activités économiques du groupe EDF.

Au cours de l'année 2020, l'agence d'urbanisme de Fribourg a exprimé le souhait d'adhérer à cette SEM.

L'Etat français et le Land du Baden-Württemberg siègeront en tant que censeurs au conseil d'administration : ils n'ont pas de voix délibérative mais assistent aux débats et décisions.

Toutefois la crise sanitaire de la COVID a reporté le recrutement d'un directeur général au 16 novembre 2020 et la création de la SEM « Nova Rhena » au printemps 2021 (Immatriculation le 29 avril 2021).



## Ambition

Contribuer à faire de l'île du Rhin le premier espace intégré à vocation transfrontalière du Rhin supérieur.



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

Février 2020



## Concrétisation sur le territoire

Printemps 2022



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	202
CCPRB	51
Total	253

## 1-6a

### Aménagements de l'île du Rhin : appontements

L'île du Rhin s'étend du Nord au Sud, le long de la CCPRB, le projet est de renforcer sa vocation éco-touristique sur sa partie nord, et de valoriser la qualité environnementale de sa partie sud.

La préparation des démarches a été réalisée en 2019, mais la période sanitaire au printemps 2020 a ralenti la procédure. Les travaux d'appontement pour les bateaux de croisière seront réalisés en 2021 pour une mise en service au printemps 2022.





## Ambition

Contribuer à faire de l'île du Rhin le premier espace intégré à vocation transfrontalière du Rhin supérieur.



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Octobre 2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Fonds européens	2000
CCPRB	1937
Région	1600
Etat	700
Breisach-am-Rhein	675
Total	6912

## 1-6b

### Aménagements de l'île du Rhin : ArtRhena

Le centre Art'Rhena accueillera, dans le cadre d'une programmation transfrontalière, des spectacles culturels ainsi que des manifestations et des expositions. Pour jouer pleinement son rôle de point d'ancrage du développement culturel et touristique, l'ensemble des partenaires allemands et français devront contribuer pleinement à l'animation culturelle de ce site tout au long de l'année.

En 2020, l'équipe d'animation a été recrutée.

Les travaux sont engagés, le bâtiment sera livré à l'automne 2021, permettant son inauguration et l'installation officielle de certains services de la CCPRB, du point info I, du point InfoBest, en octobre.







## Ambition

Reconstituer des habitats naturels humides devenus rares sur la bande rhénane, et participer à la création d'une offre d'éco-tourisme



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach  
EDF  
Fessenheim  
Conservatoire des sites alsaciens



## Lancement du projet

Automne 2019



## Concrétisation sur le territoire

Eté 2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat Agence de l'eau Rhin Meuse	1400
CCPRB	351
EDF	175
Région Grand Est	141
Conservatoire des sites alsaciens	28
Total	2095

## 1-7

### Aménagements de l'île du Rhin : réhabilitation des bassins MDPA

Le projet consiste en la réalimentation des anciens bassins à partir des eaux du Grand Canal d'Alsace, afin de reconstituer des habitats naturels humides devenus rares sur la bande rhénane (de grandes rose-lières, des vasières, des mares ouvertes et des plans d'eaux temporaires).

Le projet comporte également un volet consacré à la mise en valeur des milieux naturels et à l'accueil du public. Il vise ainsi à reconstituer un écosystème palustre qui puisse constituer au plan régional un site majeur pour l'accueil et la préservation des espèces inféodées aux zones humides rhénanes (accueillir des oiseaux migrateurs) et participer au corridor vert.

La population des deux rives du Rhin bénéficiera d'un vaste espace dévolu à la préservation et à la découverte de la nature.

Le 19 juin 2019, la convention cadre actant le lancement du projet a été signée par la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach, EDF, la commune de Fessenheim et le Conservatoire des sites alsaciens.

EDF prend part à la renaturation des sites en mettant à disposition 122 hectares pour permettre la création de zones humides favorables à la reconquête de biodiversité. Dès les conclusions des études environnementales, EDF investira dans la prise d'eau qui permettra d'amener l'eau depuis le Grand Canal du Rhin vers les anciens bassins. Pour favoriser la réussite de ce projet, EDF renonce à l'utilisation d'environ 1m<sup>3</sup>/s d'eau pour la production d'énergie, ce qui occasionnera une perte significative du chiffre d'affaires pour le groupe EDF.

Une étude d'imperméabilité a été réalisée en 2020. Le démarrage des travaux de réhabilitation des bassins est prévu à l'été 2021 pour une mise en eau en 2022.





## Ambition

Étudier les conséquences en cascade sur les secteurs les plus fortement impactés par la fermeture du CNPE sur divers champs d'investigation : tissu économique, influence de la zone transfrontalière, tourisme, logement et habitat, services à la population, économie sociale et solidaire, dynamiques associatives, usages du numérique, formation.



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Janvier 2021 (étude)



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	80
Région Grand-Est	63
Total	143

## 1-8

### Etude sur les effets induits de la fermeture du CNPE sur le tissu local

Le groupement Algoé/Adéquation a été retenu pour mener cette étude qui a permis de caractériser les risques pour les territoires les plus concernés par la fermeture du CNPE, dans une démarche de co-construction par de nombreuses rencontres territoriales.

Cette étude a permis d'objectiver l'emprise du CNPE sur le territoire, et d'identifier les risques et les atouts pour les différents axes retenus (en particulier emploi, habitat, vie scolaire, loisirs).

La synthèse de l'étude est disponible en téléchargement sur le site de la Région Grand Est.

Cette étude a permis de conforter l'intérêt des actions structurantes déjà lancées dans le projet de territoire, et de pointer la nécessité de renforcer l'accompagnement des territoires dans la période de transition ; ainsi, une nouvelle fiche projet développement endogène a été intégrée au projet de territoire, et des réflexions sont en cours pour accompagner la mutation du tissu associatif.

Suite aux réunions des animateurs des groupes de suivis qui se sont tenues les 21 décembre 2020 et 15 mars 2021, une attention particulière sera portée aux enjeux liés à l'emploi, à la formation professionnelle et aux compétences.



## Ambition

Identifier les besoins des entreprises du territoire et les accompagner dans leurs projets de développement.



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

Novembre 2019



## Concrétisation sur le territoire



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	252
CCPRB	63
Etat France relance	10663
Total	10978

## 1-9

## Développement économique endogène

Le territoire de la CCPRB regroupe 1200 acteurs économiques. L'étude effets induits a mis en exergue le besoin fort d'un service de proximité pour accompagner les mutations structurelles et conjoncturelles de ce tissu économique. Il a ainsi été décidé en septembre 2019 de renforcer les services de la CCPRB par la création d'une équipe dédiée au lien avec ces acteurs, et faciliter leur mobilisation des différents dispositifs existants chez les partenaires (Adira, CCI, Région en particulier).

Les deux chargés de mission, recrutés au 1er trimestre 2020, et en grande partie financés par l'Etat, sont dédiés à l'accompagnement spécifique des entreprises. Pendant la crise sanitaire, ils ont été orientés sur la mission d'information des entreprises pour communiquer sur les multiples dispositifs et aides aux entreprises ainsi que sur leur appui pour les mobiliser.

Plus de la moitié des entreprises du territoire a été contactée. 14 projets de création d'entreprises et 9 entreprises bénéficiaires du Fonds Résistance ont été accompagnées.

La mobilisation la plus efficace possible des crédits du plan de relance pouvant bénéficier au territoire de Fessenheim d'ici fin décembre 2021 est recherchée.

D'ores et déjà, deux entreprises situées sur le territoire de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach (Constellium à Biesheim et Plaxer à Rammersheim-le-Haut) ont bénéficié, au titre du volet compétitivité, des fonds pour la modernisation du secteur automobile.

Par ailleurs, en soutien à la rénovation des monuments historiques, 358k € sont octroyés pour la caserne Suzzoni de Neuf-Brisach, ce qui constitue un atout en terme de développement économique, au titre du tourisme.



## Ambition

Accompagner chaque salarié, quel que soit son statut, à préparer son évolution professionnelle



## Porteur de projet

GIMEst, Région Grand Est, DIRECCTE Grand Est, Pôle Emploi



## Lancement du projet

Janvier 2019



## Concrétisation sur le territoire

Février 2019  
2021-poursuite



## Financements engagés sur la période 2018-2021 en k€

Pour la prestation de la CAP :

EDF	410
Etat	300
GIM Est	60
Total	770

Pour les formations :  
Région Grand-Est = 100

## 1-10

### Cellule d'accompagnement personnalisé : optimiser le parcours professionnel des salariés des sous-traitants

Cette structure partenariale innovante a été mise en place dès le 1er janvier 2019. Jusqu'à la fin de l'année 2019, une phase d'entretiens s'est déroulée, ainsi que des formations, notamment linguistiques et bureautiques. A l'automne 2019, se sont également tenues des journées de conseils spécialisés, ateliers emplois.

Au 1er semestre 2020, le focus est mis sur l'appui à la recherche d'emploi, avec notamment une réunion de présentation des actions de la CAP « Cellule d'accompagnement personnalisé » aux entreprises début mars 2020. Par ailleurs, en septembre 2020 a été organisé un forum pour l'emploi, pour lequel la participation a été très bonne, avec l'association de partenaires allemands.

Sur la période 2019-2020 :

- plus de 600 entretiens individuels conduits par les partenaires,
- 88 salariés recrutés ou affectés au site depuis moins de deux ans,
- plus de 40% de salariés présents sur site, qui ont quitté le CNPE, sans licenciement en retrouvant un CDI.

Un avenant à la convention financière signé le 18 décembre 2020 prévoit des financements complémentaires, pour la poursuite de l'activité de la cellule d'accompagnement personnalisé, programmée du 1er janvier au 26 juin 2021.

La CAP agit avec une pluralité d'acteurs institutionnels incluant par ailleurs les partenaires sociaux sur un temps long (2017-21). L'accompagnement a produit des résultats sur le long terme. Pour le premier trimestre 2021, dans le contexte de crise sanitaire, l'accent est porté sur une individualisation renforcée de l'accompagnement de salariés prioritaires (personnes en fin de CDD et CTT par exemple)



## Ambition

Assurer la desserte ferroviaire du Port Rhénan Colmar Neuf-Brisach



## Porteur de projet

SNCF Réseau



## Lancement du projet

2021



## Concrétisation sur le territoire

Décembre 2021 (fin des travaux de la 1ère tranche)



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	3700
Région Grand-Est	3200
Département	1100
SNCF Réseau	995
Total	8995

## 2-1

# Réhabilitation voie ferrée fret Colmar - Volgelsheim

La ligne actuelle relie Colmar à Volgelsheim et dessert le Port Rhénan de Colmar-Neuf Brisach. Elle appartient au réseau capillaire fret, les circulations représentent environ 1 à 2 trains par jour pour 300 000 tonnes par an. Les partenaires ont trouvé un accord pour financer la 1ère tranche de travaux à hauteur de 9M€, pour assurer le maintien de la performance actuelle de la ligne et compatible avec les normes de la construction de la ligne ferroviaire voyageurs Colmar-Fribourg.

La voie ferrée permet aujourd'hui la circulation de 375 trains chargés chaque année, ce qui représente un volume annuel de 210 000 tonnes transportées, soit l'équivalent de 7 000 poids lourds. Les entreprises utilisatrices situées sur le port ou au Nord sont :

- Entreprise GEFCO (automobile - Marckolsheim) : 180 trains / an ;
- Entreprise CONSTELLIUM (aluminium - port) : 140 trains / an ;
- Entreprise TEREOS (sucre - Marckolsheim) : 55 trains / an.

Les travaux financés permettent de maintenir le service sans ralentissement jusqu'en 2026.

Les études menées par SNCF Réseau ont conduit à retenir un scénario en 3 tranches pour la réalisation des travaux :

- la 1ère tranche en 2021 permet d'assurer le maintien des performances actuelles de la ligne jusqu'en 2025 (pour un budget de 8,995 M€ HT) ;
- la 2nde tranche en 2025 (pour un budget estimatif de 10,300 M€ HT) ;
- la 3ème et dernière tranche de travaux à effectuer en 2030 (pour un budget estimatif de 7,310 M€ HT).



## Ambition

Recréer une ligne ferroviaire entre Colmar et Fribourg pour améliorer l'offre de transports de voyageurs et les échanges transfrontaliers entre ces agglomérations et leur bassin de vie



## Porteur de projet

Etat pour l'étude multimodale  
SNCF réseau et DB Netz



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

entre 2028 et 2030



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

### Etude multimodale

Fonds européens INTERREG Rhin supérieur	175
Etat	44
Région Grand-Est	22
Département	22
Bund	44
Land Bade Württemberg	44
Total	351

### Etude préalable

Fonds européens INTERREG Rhin supérieur	1750
Etat	292
Région Grand-Est	292
Bund	437.5
Land Bade Württemberg	437.5
Total	3501

## 2-2

### Liaison ferroviaire Colmar-Fribourg

La mobilité des personnes et des biens est l'un des leviers essentiels au développement économique de nos territoires et, à cet égard, les axes transfrontaliers revêtent un caractère particulier.

Les agglomérations de Colmar et de Fribourg, de part et d'autre de la frontière entre la France et l'Allemagne, nourrissent depuis de longues années des liens forts à l'origine d'échanges transfrontaliers marqués. Or, le pont ferroviaire qui assurait la liaison entre les deux agglomérations a été détruit en 1945. S'il subsiste aujourd'hui une liaison routière, les défis actuels en matière de circulation (embouteillages changement climatique, pollution atmosphérique, pollution par le bruit) et la volonté d'améliorer la mobilité professionnelle, de loisirs et touristique ainsi que les transports liés aux activités économiques, induisent un besoin de transports appropriés ménageant notre environnement. Ce projet est identifié comme une action prioritaire par la déclaration politique annexée au Traité d'Aix-la-Chapelle signé le 22 janvier 2019, nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemandes, entré en vigueur le 22 janvier 2020.

L'étude exploratoire multimodale, rendue en février 2019, montre que la réouverture de la ligne ferroviaire Colmar – Breisach – Fribourg présente un potentiel de trafic intéressant. Le Comité de pilotage franco-allemand réuni le 5 mars 2019, a par conséquent décidé de poursuivre les études pluridisciplinaires nécessaires (études techniques préalables, études socio-économiques normalisées ...). Le Comité de pilotage des études pour la liaison Colmar-Fribourg réuni le 10 octobre 2019 a permis de stabiliser le plan de financement des études à mener en vue de la préparation du débat public à partir de 2023.

Des conventions de maîtrise d'ouvrage et de financement signées le 30 juin 2020 marquent une nouvelle étape dans ce projet franco-allemand. Un comité de projet s'est tenu le 23 février 2021 suivi d'un comité de pilotage, le 2 mars. Il a été décidé de restituer partiellement les études techniques et environnementales avec présentation des scénarii de desserte et validation lors d'un comité de pilotage fin 2021.



## Ambition

Améliorer les déplacements quotidiens entre Colmar et Breisach et au-delà vers Fribourg-en-Brigau et favoriser ainsi l'accès à l'emploi transfrontalier, au tourisme, à la formation et à l'apprentissage



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet

2020  
2021 : lancement de l'étude (RGE)  
2023 : démarrage des travaux (CeA)



## Concrétisation sur le territoire

2021 /2024



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

## Etude

FEDER	1397
Région	583
Département	344
Etat	256
Colmar agglomération	153
Zweckverband	50
Breisach-am-Rhein	17
Total	2800

## 2-3

### Transport à haut niveau de services entre Colmar et Breisach

Le projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS) consiste à mettre en œuvre une offre de transport public par autocar desservant les communes entre Colmar et Breisach, en correspondance avec les trains à Colmar et à Breisach. Le concept de THNS prévoit une desserte cadencée, fréquente et fiable sur toute la journée. Des aménagements d'infrastructure sont prévus, notamment en entrée de Colmar, afin de permettre une circulation fiable et rapide du THNS, en dehors de la congestion du trafic automobile.

Les partenaires se sont réunis, le 10 octobre 2020, pour définir le calendrier de ce projet. La période de réalisation du projet est comprise entre le 1er décembre 2020 et le 30 juin 2023.



## Ambition

Evaluer les possibilités d'amélioration de desserte de la future zone économique, maillon d'un nouvel itinéraire colis lourds évitant Colmar, liaison transfrontalière



## Porteur de projet

Département du Haut-Rhin / CeA



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Depuis 2019



## Financements engagés sur la période 2018-2021 en k€

Etude : département	60
---------------------	----

## 2-4

### Desserte routière de la zone économique

L'étude préalable relative aux enjeux de la desserte routière de la zone économique avait plusieurs objectifs :

- Estimer l'évolution des mobilités dans le contexte de la redynamisation du territoire de vie de Fessenheim ;
- Étudier les tronçons prioritaires de la liaison entre l'A5 et l'A35 et le phasage approprié ;
- Envisager les travaux complémentaires à mener sur les routes départementales (notamment requalification de la RD52) avec l'évolution prévisible des activités dans le bassin de vie de Fessenheim.

Les premiers résultats de cette étude ont été présentés au comité de suivi le 21 janvier 2019. L'ADHAUR a présenté ses conclusions le 13 mai 2019.

L'étude a permis d'identifier l'intérêt d'une telle liaison, et de qualifier le dimensionnement nécessaire en fonction des implantations sur EcoRhena.

Deux tronçons nécessitent un approfondissement, tant technique que concernant leur acceptabilité. Ces réflexions sont menées dans le cadre de deux groupes de travail mis en place mi-2019, l'un piloté par le Département pour la déviation de Hirtzfelden, l'autre piloté par la CCPRB pour un projet de voie reliant la RD52 et la RD468.

Une réunion des présidents et élus du Département et de la CCPRB s'est tenue le 09 novembre 2020 pour relancer le projet de liaison A35 / EcoRhena. Ce projet associe le Département, l'ADHAUR, la CCPRB et les communes concernées. Il est acté que les flux principaux utiliseront la route EDF (axe Nord/Sud). La circulation par la voie Est/Ouest concernera essentiellement les déplacements domicile/travail ou le transit.

Le ministre chargé des transports a par ailleurs confirmé en mars le financement en 2021 par l'Etat, à hauteur de 4M€, du réaménagement de l'échangeur A35/RD2 à hauteur d'Ensisheim.





## Ambition

Mailler et raccorder entre eux les différents pôles économiques, culturels et de loisirs du territoire de la communauté de communes Pays Rhin-Brisach par la construction d'itinéraires cyclables



## Porteur de projet

Communauté de communes Pays Rhin-Brisach



## Lancement du projet

Décembre 2019



## Concrétisation sur le territoire

Juillet 2020 – phase 1  
Début 2021 – phase 2



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	171
CCPRB	49
Total	220

## 2-5

### Favoriser les circulations douces par le développement de pistes cyclables

Afin de favoriser les circulations douces et répondre aux attentes des cyclotouristes et des habitants en la matière, la Communauté de Communes souhaite développer l'offre de pistes et itinéraires cyclables qui s'étend actuellement sur 155 km linéaires. L'objectif est de mailler et raccorder entre eux les différents pôles économiques, culturels et de loisirs du territoire. Le public visé est local, régional et international. Les vocations de ces voies sont le déplacement quotidien domicile / travail et les loisirs en toute sécurité.

Après une étude menée en 2018-2019, les travaux sont engagés avec un soutien fort de l'Etat, par l'appel à projet mobilités actives ainsi que le fonds d'amorçage. 4 tronçons sont prévus :

- contournement sud de Neuf-Brisach (réalisé) ;
- Logelheim – Appenwihr (en cours) ;
- tronçon de liaison à l'ouest de Munchhouse ;
- Fessenheim vers EcoRhena.

A terme, l'ambition est également de relier Colmar à l'Allemagne par une voie cyclable d'un seul tenant.



## Ambition

Développer les projets photovoltaïques et saturer les 3 tranches de l'appel d'offres spécifique au Haut-Rhin en mobilisant tous les acteurs pour rendre le territoire exemplaire en matière de transition énergétique.



## Porteur de projet

Etat (lancement de l'appel d'offres)



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Fin 2020



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Autres projets photovoltaïques

Etat (DSIL)	405
Région Grand Est (Climaxion)	140
Total	545

## 3-1

### Appel d'offres photovoltaïque propre au département du Haut-Rhin

Le Gouvernement a proposé à l'approbation de la Commission européenne, à titre exceptionnel, un appel d'offres spécifique au département du Haut-Rhin, portant sur 300 MWc, répartis en 3 périodes, dont 200 MWc pour des gros projets de photovoltaïque au sol et 100 MWc pour des projets sur toitures.

L'appel d'offres « transition énergétique du territoire de Fessenheim » a été lancé en janvier 2019 afin de soutenir la transition énergétique du Haut-Rhin dans le cadre de la fermeture de la centrale de Fessenheim.

L'appel d'offres photovoltaïque « transition énergétique du territoire de Fessenheim » comprend 3 familles de candidatures spécifiques :

- famille 1 : centrales au sol de puissance comprise entre 0,5 MWc et 30 MWc,
- famille 2 : installations sur bâtiments, serres, hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 500 kWc et 8 MWc,
- famille 3 : installations sur bâtiments, serres, hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 100 kWc et 500 kWc

Périodes de dépôt		Puissance cumulée appelée (MWc)		
	Date limite de dépôt	Famille 1	Famille 2	Famille 3
Période 1	26 juillet 2019	40	15	5
Période 2	27 janvier 2020	80	30	10
Période 3	30 septembre 2020	80	30	10

A ce jour, ont été déclarés lauréats :

- 12 projets au sol (dont 3 à l'appel d'offres national), pour une puissance totale de 165,93 Mwc,
  - 8 projets en famille 2 pour une puissance de 24,11 Mwc.
- La liste sur la famille 3 est en cours d'instruction.

Pour les centrales au sol, les projets lauréats sont compétitifs et auraient pu être retenus dans le cadre des appels d'offres nationaux (environ 57€/MWh). Le succès de cet appel d'offres est le résultat d'une mobilisation importante des élus locaux et des services de l'Etat pour faire émerger et soutenir ces projets.

Les suites à cet appel d'offres :

Des initiatives issues de cette dynamique sont actuellement menées pour susciter des projets, notamment en toiture :

- avec la création, sous l'impulsion de la Région, avec la CCI, de l'association Cap à l'est, le 17 mars 2021, qui rassemble les acteurs locaux de la filière,
- avec des réflexions impulsées par l'État avec la Chambre d'agriculture et les énergéticiens pour mutualiser les coûts de raccordement sur les hangars agricoles.



## Ambition

Soutenir les projets de méthaniseurs dans le département du Haut-Rhin



## Porteur de projet

Groupements d'agriculteurs, collectivités



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

mi 2020



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat via ADEME	1478
Région Grand Est	574
Autres dont financement participatif	80
FEDER	800
Total	2932

## 3-2

### Méthanisation

Un cycle de réunions, co-organisé par la Direction départementale des territoires du Haut-Rhin et la Chambre d'agriculture, a eu lieu en Alsace auprès des agriculteurs pour susciter des projets.

Deux projets (Hopla-Gaz à Gommersdorf et Métha-Gaz à Traubach et Wolfersdorf) sont inscrits dans le Projet de territoire, et à ce titre bénéficient du suivi d'un comité d'accélération rassemblant la DDT, la DREAL, la DDETSPP, la Région Grand Est et l'ADEME. La valorisation de la méthanisation se fait sous forme de biométhane, qui doit ensuite être injecté dans les réseaux de gaz. L'Etat et la Région soutiennent ces projets via le dispositif Climaxion. L'Etat soutient également ces actions par les tarifs d'achat de la méthanisation.

Pour les deux projets précités, les permis de construire ont été accordés le 25 octobre 2019. Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) a donné un avis favorable à l'unanimité à ces deux projets lors de sa séance du 5 décembre 2019. Les arrêtés ICPE ont été signés le 13 décembre 2019.

Grâce à la communauté de travail mise en place, le coût de raccordement a pu être minoré de 700 000€ initialement pour chacun des porteurs de projet à 168 000€, GRTgaz ayant pris à sa charge une partie du raccordement en fonction du droit à l'injection (délibération 2019-242 de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) du 14 novembre 2019).

L'inauguration des 2 projets, initialement prévue en 2020 a été reportée en raison des mesures sanitaires. Cette manifestation devait servir de vitrine à la promotion de la méthanisation agricole.

Deux autres projets, l'un à Munchouse, l'autre à Carspach bénéficient chacun d'une subvention de l'ADEME de 457 288 € au titre de l'appel d'offres 2020.



## Ambition

Valoriser les déchets ménagers pour produire de la chaleur pour les ménages



## Porteur de projet

Valorim par délégation de service public de m2A



## Lancement du projet

2018

Décembre 2019 : obtention du permis



## Concrétisation sur le territoire

Début 2021



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat (ADEME)	8308 (coût du projet : 22 607)
--------------	--------------------------------

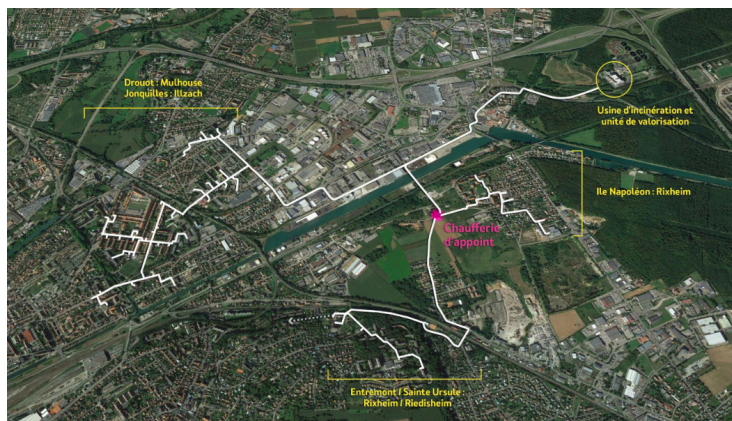
## 3-3

### Nouveau réseau de chaleur sur l'est de l'agglomération mulhousienne

Les communes de Rixheim, Riedisheim, Illzach et Mulhouse sont alimentées depuis 2020 par un nouveau réseau de chaleur de 14,5 km dont la «chaleur verte», qui permet de bénéficier de la TVA à 5,5%, sera issue principalement de la combustion des déchets ménagers de l'usine d'incinération du SIVOM de l'agglomération mulhousienne, à Sausheim.

La chaufferie d'appoint du réseau, située à Rixheim, permet la livraison de 31GWh par an. 21 000 kW ont été souscrits.

La production représente 6 000 «équivalents logements». A partir de 2020, ce sont 4 500 tonnes de gaz à effet de serre qui seront évitées chaque année.





## Ambition

Récupérer 900 GW/h par an d'énergie géothermale



## Porteur de projet

Encore à préciser



## Lancement du projet

2020, sous réserve



## Concrétisation sur le territoire

Les premières études devaient être lancées en 2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020

Il n'y a pas eu de dépense engagée.

## 3-4

## Étude de potentiel de géothermie profonde

L'Alsace possède un sous-sol propice à la géothermie profonde, le fossé d'effondrement du bassin rhénan comportant des réservoirs d'eau géothermale entre 110 et 175° C aux alentours de 3 000 m de profondeur. Les projets envisagés sur le département du Haut-Rhin se situent dans des secteurs où la température cible est de 110° C.

L'étude 3D a permis d'identifier les secteurs les plus propices pour la réalisation de forages à une profondeur de 3 000 m.



## Ambition

Permettre l'exploitation de cette unité de stockage d'électricité basée sur le potentiel hydraulique, qui ne fonctionne plus depuis 2002 suite à un sinistre



## Porteur de projet

Etat, EDF, Collectivités



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Entre 2021 et 2025



## Financements engagés sur la période 2018-2020

## 3-5

### Lancer une nouvelle concession pour la Station de transfert d'énergie par pompage Lac Blanc / Lac Noir

Le principe de la Station de transfert d'énergie par pompage consiste à transférer de l'eau entre le Lac Blanc et le Lac Noir séparés par un dénivelé de 100 mètres, par pompage.

Le jour, l'eau est turbinée pour produire de l'électricité aux heures de forte demande. La nuit, l'eau est pompée pour la faire remonter dans le lac supérieur, lorsque le courant électrique est peu cher.

EDF est concessionnaire de la station de transfert d'énergie par pompage Lac Blanc / Lac Noir qui ne fonctionne plus, suite à un sinistre survenu en 2002. Le renouvellement de la concession en 2009 prévoyait de construire une nouvelle installation de 50 MW. L'arasement des installations de l'ancienne usine hydroélectrique de la concession a été réalisé, mais les ouvrages principaux prévus dans la concession n'ont pas été construits, au motif que le projet initial n'était plus adapté au contexte économique du marché de l'électricité.

Un protocole transactionnel a été finalisé, visant à dégager EDF de ses obligations contractuelles contre un certain nombre de conditions parmi lesquelles l'indemnisation des collectivités locales de la perte de recette attendue et la sécurisation du site. Le protocole a été signé en décembre 2020. Au-delà de la mise en oeuvre du protocole, il s'agit maintenant de rechercher un nouveau mode de concession qui permettra de faire émerger un projet économiquement viable.

La commune d'Orbey et la CC de la Vallée de Kayersberg ont annoncé vouloir investir dans la future concession hydroélectrique.



**Contrat de  
Transition  
Écologique**



## Ambition

Augmenter le nombre de rénovations complètes et performantes, pour tous les publics, en améliorant le parc ancien, et permettant de remettre sur le marché locatif des logements actuellement vacants et de redynamiser les centres-bourgs



## Porteur de projet

Département du Haut-Rhin / CeA



## Lancement du projet

1er trimestre 2020



## Concrétisation sur le territoire

Automne 2020  
2021 : poursuite de l'action



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat (ANAH)	200 (100%)
-------------	------------

## 3-6

### Efficacité énergétique : étude préalable OPAH / PIG transition énergétique

Un programme d'intérêt général transition énergétique va être élaboré et testé sur le territoire, destiné à accompagner les effets de la transition énergétique de ce territoire, et ayant notamment vocation à proposer des solutions pour la rénovation énergétique en particulier des logements des salariés d'EDF et des sous-traitants qui seront amenés à quitter le territoire. L'objectif est également de définir une stratégie pour le développement des filières innovantes en matière de transition écologique pour un habitat durable.

Un atelier de co-construction mobilisant et associant l'ensemble des acteurs aux réflexions et travaux vers des objectifs quantitatifs et qualitatifs de rénovation énergétique a été organisé par le Département du Haut-Rhin en 2020.

Le diagnostic et le plan d'actions ont été présentés le 6 avril 2021.

Trois axes sont concernés :

- développer l'utilisation des matériaux locaux bio-sourcés,
- créer une filière d'entreprises pour passer de l'expérimentation à la massification de la rénovation,
- assurer un accompagnement personnalisé des propriétaires.



## Ambition

Multiplier les rénovations énergétiques des bâtiments publics par la mise en œuvre d'une plateforme collaborative et le financement de 100 projets par an.



## Porteur de projet

CEREMA et pôle Fibre EnergieVie



## Lancement du projet

1er semestre 2020



## Concrétisation sur le territoire

2e semestre 2020



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat (CEREMA)	100
---------------	-----

## 3-7

# Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités locales

L'objectif est de proposer aux collectivités haut-rhinoises un outil de connaissance et de gestion du parc : aucun outil de connaissance fiable n'existe sur le parc public tertiaire. La DREAL Grand Est propose d'élaborer un tel outil avec l'appui technique du CEREMA et du pôle fibres EnergieVie permettant de mieux connaître les caractéristiques du parc bâti et notamment ses typologies constructives et ses performances énergétiques. Les fonctionnalités attendues devront permettre :

- de disposer de quelques indicateurs permettant de qualifier les caractéristiques (typologie, état fonctionnel, de santé et énergétique du parc) des bâtiments et du parc,
- de préfigurer la mise en place d'un observatoire régional sur les bâtiments publics.

L'année 2019 a été consacrée à la formalisation du projet entre partenaires. Sur la base du développement de la connaissance du parc et ses enjeux, la Caisse des dépôts et consignations/banque des Territoires et l'Ademe via le réseau des Conseils en Energie Partagés (CEP) ont travaillé à la constitution d'une offre d'appui technique, juridique et financière pour accompagner les collectivités locales du Haut-Rhin dans leurs programmes de rénovation énergétique et autres actions d'économie d'énergie des bâtiments.

Le projet initial qui consistait à créer une plateforme de gestion des bâtiments publics a été abandonné. Le projet est en cours de réécriture pour redéfinir le programme d'actions en lien avec les services de l'État.

Le projet est mis en adéquation avec le plan de relance de l'État sur le volet rénovation énergétique pour amplifier la mise en oeuvre des actions dédiées à la rénovation énergétique de France Relance au service de la transition écologique du Territoire de Fessenheim, au sens du périmètre du Haut-Rhin.





## Ambition

Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre et aux économies d'énergie du Haut-Rhin par la rénovation des collèges.



## Porteur de projet

Département du Haut-Rhin / CeA



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

Automne 2020 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Eté 2022 : démarrage prévisionnel des travaux



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat (DSIL)	3178
Département	954
Total	4132

## 3-8

# Rénovation thermique des collèges

Les collèges sont à l'origine de près de 80 % des gaz à effet de serre produits par les bâtiments gérés par le Département et représentent près de 80 % de ses dépenses énergétiques.

La maîtrise des demandes d'énergie dans les bâtiments passe par l'adoption d'un standard de performance énergétique élevé, de type BBC, pour les constructions neuves et les rénovations lourdes, mais aussi par des mesures d'améliorations ponctuelles de l'isolation de l'enveloppe des bâtiments et/ou de la performance des équipements techniques, dont le cumul permet des économies d'énergie substantielles.

Dans le cadre de la rénovation générale des collèges du département, la rénovation thermique a été engagée dès 2019 pour les collèges Saint-Exupéry à Mulhouse et Trois-frontières à Hegenheim.





## Ambition

Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre et aux économies d'énergie du Haut-Rhin par la rénovation des lycées



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2021



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Région Grand-Est	800
------------------	-----

## 3-9

# Rénovation thermique des lycées

Le conseil régional a réalisé des audits énergétiques jusqu'en juin 2020 sur 150 bâtiments localisés dans la région Grand Est dont 32 représentant 111 000m<sup>2</sup> dans le Haut-Rhin.

Les diagnostics énergétiques sont achevés sur l'ensemble du Haut-Rhin et le chiffrage des travaux a été effectué. Une programmation pluriannuelle des travaux est en cours par la Région Grand Est.

Les audits ont permis d'inscrire 3 bâtiments de lycées du Haut-Rhin dans France Relance :

- Rénovation et isolation des toitures de 2 ateliers du lycée Eiffel de Cernay
- Rénovation énergétique globale (toiture, murs, menuiseries, plancher bas) de l'internat garçons du lycée Les Sillons de Haute Alsace de Rouffach

Ces audits permettent également d'alimenter les opérations qui seront inscrites au plan de Relance Européen (React-EU) pour lequel la liste des projets est en cours de finalisation.

Les lycées du Haut-Rhin feront l'objet d'une priorisation dans le cadre de cette programmation.



## Ambition

Contribuer à simplifier le parcours utilisateur pour l'accès aux aides de rénovation énergétique par les particuliers



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020

## 3-10

## Simplifier l'accès aux aides

Cette mesure vise à mieux coordonner les actions des acteurs du service public de l'habitat sur le département du Haut Rhin. Un financement de 60 k€ (1/3 Etat, 1/3 Région, 1/3 Département) sur 350k€ avait été convenu.

Cette action est retravaillée au regard des initiatives récentes du gouvernement avec MaPrimeRénov mise en œuvre par l'Anah, et le SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) pour identifier quels leviers locaux innovants complémentaires pourraient être mis en œuvre.

Ainsi, en 2020, 40 ménages ont bénéficié du dispositif « Maprimerénov » (MPR) sur le territoire de la communauté de communes Pays Rhin-Brisach pour un total de subventions de 230 k€ et pour un montant de travaux de 543 k€.



## Ambition

Accompagner la transition du tissu industriel régional et répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des demandeurs d'emplois en construisant une offre de formation adaptée du CAP au doctorat



## Porteur de projet : UHA, Région Grand Est, Rectorat de Strasbourg

Consortium : UNISTRA, Rectorat de Strasbourg, Lycées, écoles d'ingénieur, Entreprises (15), UIMM/CFAI Alsace, Syntec Numérique, France Chimie, Pôle Emploi Grand Est, CNAM, CETIM GE, Technistub, m2A, CROUS



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

m2A	185
-----	-----

## 4-1

# Contribution au développement d'un campus des métiers et qualification industrie du futur et numérique

Le Campus des Métiers et Qualifications « Industrie du futur & Numérique » (CMQ) a été labellisé en janvier 2020 en catégorie excellence.

Il prend place au cœur du Quartier « La Fonderie » à Mulhouse, site économique dédié à l'industrie et au numérique rassemblant : KMO, la Maison de l'Industrie, l'UHA, Mitsubishi, Quatrium (cf. action 4-14), le futur Fablab Technitub.

Ce CMQ régional déploie son offre de services autour de trois grandes missions :

- Décloisonner : adapter et développer des nouvelles formations,
- Assurer l'excellence en mutualisant / développant des nouveaux outils de formations,
- Simplifier – Attirer : promouvoir et orienter vers les métiers de l'industrie du futur.

Pour mener ses actions, un directeur opérationnel a été recruté en novembre 2020.

Le CMQ s'appuie particulièrement sur :

- l'offre de formation cartographiée dans le domaine de l'industrie du futur de ses partenaires,
- l'expertise de l'UHA dans le domaine des formations disruptives et professionnalisantes (UHA 4.0, disrupt campus, ELAN)
- des nouveaux outils : la plateforme de formation Industrie du Futur dénommée Formlab de l'UIMM et des outils de réalité virtuelle du Pôle Véhicule du Futur.
- la Maison de l'Industrie, vitrine des compétences et métiers

Cela permet «d'industrialiser» les nouveaux modèles de recrutement, développer et adapter les référentiels métiers et compétences en lien avec les briques technologiques de l'Aide Individuelle à la Formation et proposer des formations, parcours individuels de formation, formations à distance e-learning pour le Grand Est, notamment grâce aux MOOC, jumeaux numériques.

Ce projet est piloté par l'UHA et soutenu fortement par m2A (Territoires d'industrie Sud Alsace). Le plan de financement est en cours de définition (demande au titre du PIA).



## Ambition

Identifier et accompagner les projets innovants s'inscrivant dans le Projet de territoire



## Porteur de projet

DRARI Grand Est



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2020 : retardé par la crise sanitaire COVID-19



Financements engagés sur la période 2018-2020

## 4-2

### Préfiguration de labellisation et cellule d'accélération de projets innovants

La délégation régionale à la recherche et à la technologie Grand Est (la DRRT), devenue la délégation régionale à la recherche et à l'innovation (DRARI) porte cette action. Elle vise à mettre en œuvre une labellisation des projets innovants en matière d'énergie bas carbone et d'industrie du futur ayant un impact sur le Projet de territoire de Fessenheim. Toutefois la crise sanitaire a retardé le lancement de cette action.

La labellisation des projets innovants s'appuiera sur un comité d'experts indépendants et garants de l'excellence des projets ou de leur potentiel, ainsi que du lien avec le Projet de territoire. Les projets labellisés seront orientés vers les appels d'offres les plus opportuns, de niveau régional, national ou international. Les projets nécessitant un accompagnement pour mûrir pourront bénéficier d'un accompagnement individuel.



## Ambition

Caractériser et modéliser les impacts environnementaux et socio-économique de l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim



## Porteur de projet

Université de Strasbourg



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat (fonds d'amorçage)	266
CNRS	200
Total	466

## 4-3

### Projet Juxta Rhenum

L'université de Strasbourg et le CNRS sont engagés depuis 2016 dans la mise en place d'un institut transfrontalier pluridisciplinaire de la transition énergétique dans la région du Rhin Supérieur. Dès septembre 2017, il a été lauréat du projet IdEx interdisciplinaire.

En 2018, un observatoire Hommes-Milieus Fessenheim a été créé. A l'automne 2019, un appel à projet de recherche dédié a été lancé.

Un site internet également dédié a été ouvert fin 2019 : <https://ohmfessenheim.eu/>

Le projet a l'ambition de caractériser l'impact environnemental socio-économique du CNPE de Fessenheim sur la région du Rhin Supérieur et de contribuer aux nouveaux modèles de production d'énergie, principalement renouvelables.

Un appel à propositions de recherches (APR) pour les années 2020-2021 a été lancé. 9 projets ont été déposés pour une demande budgétaire d'environ 144 000€ ; plus un projet post-doctoral. 8 projets ont été retenus avec une allocation de 69 000€.





## Ambition

Développer un hub d'innovation interdisciplinaire pour répondre aux défis des zones d'activités notamment en matière d'attractivité et de durabilité.



## Porteur de projet

Grand E-Nov +



## Lancement du projet

2019



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Fonds européens	170
Région Grand Est	85
Total	255

## 4-4

# Étude de faisabilité d'un hub d'innovation

Portée par Grand E-Nov+, cette étude vise à définir la configuration d'un programme de soutien à l'innovation destiné aux Zones d'Activités du Futur.

L'objectif est de développer des projets de recherche, développement et innovation notamment collaboratifs ainsi que des projets d'expérimentations et de démonstrateurs de solutions innovantes pour répondre aux défis des zones d'activités notamment en matière d'attractivité et de durabilité.

Ce programme porte une double ambition : d'une part, permettre aux industriels et gestionnaires actuels des zones d'activités de réussir leurs transitions, notamment dans une optique de décarbonation, grâce à de nouveaux outils, et d'autre part, faciliter l'accès, pour les développeurs de solutions innovantes, aux zones d'activités et aux « sites clés en main » du Grand Est.

- La première partie de l'étude de faisabilité s'est achevée mi 2019.
- La deuxième phase de l'étude portant sur sa configuration opérationnelle a été lancée au mois de mars 2020.
- Plusieurs scénarii ont été analysés et ont conduit à orienter le Hub sur le projet de la Zone d'Activités du Futur (en lien avec EcoRhena).
- Les conclusions sont attendues dans le courant de l'année 2021.



## Ambition

Créer les conditions de succès et d'attractivité pour générer des activités créatrices de valeur pour le territoire en termes de transition énergétique et de technologies vertes.

Soutenir l'ambition régionale pour faire du Grand Est la première Région française à énergie positive et un territoire de référence



## Porteur de projet

Grand E-Nov +



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	75
Région Grand Est	75
Total	150

## 4-5

### Étude de faisabilité cluster Green-Est

La mise en place d'un cluster vise à structurer, animer et fédérer l'ensemble des acteurs au service de la transition écologique et énergétique au niveau régional et plus spécifiquement dans le Haut-Rhin.

En complément du « Hub d'innovation », cette initiative suivra les projets innovants liés à la transition énergétique sur toute la chaîne de valeur au travers d'actions de mutualisation ou d'actions collectives, en lien avec l'innovation sous toutes ses formes, l'emploi & les compétences, l'organisation du travail, le développement à l'international, et la communication.

L'étude de faisabilité permettra, d'une part, de s'assurer que le projet de cluster est techniquement faisable et économiquement viable et, d'autre part, de mettre au point sa configuration opérationnelle.

L'étude sera lancée une fois que le hub d'innovation sera configuré, en 2021.





## Ambition

Mettre en réseau les acteurs de la formation en capacité de proposer une offre de formation innovante répondant à l'objectif global du projet du territoire



## Porteur de projet

UHA



## Lancement du projet

2019



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	100
Région Grand Est	100
Total	200

## 4-6

### Etude «Green Est Compétences»

Porté par un consortium piloté par l'UHA, le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de la formation pour proposer une offre de formation innovante faisant émerger les métiers d'avenir notamment dans le domaine de la transition énergétique et d'actualiser les compétences aux évolutions récentes tout au long de la vie professionnelle.

Le Campus Green Est Compétences intégrera les projets de développement de formations transfrontalières.

2019, 1ère année de développement du projet, a été consacrée à faire un état des lieux de l'existant et à mettre en réseau les acteurs publics et privés concernés par le développement des énergies bas carbone.

En 2020 - 2021 :

- la cartographie des formations disponibles est en cours (avec une dimension transfrontalière Allemagne, Suisse, Luxembourg et Belgique). Elle permettra de mettre en évidence les besoins en compétences et les mutations à opérer sur les formations pour y répondre.

- Le confinement lié à la période sanitaire a ralenti le recrutement d'un ETP pour suivre la mise en œuvre de l'action.

- l'étude sera complétée début 2021 et restituée le 30 juillet.

Le dernier comité de pilotage du projet Green Est s'est tenu le 22 février 2021.



## Ambition

Soutenir la mise en œuvre la filière hydrogène dans le cadre de la transition énergétique.

Impulser et accélérer le développement d'une filière industrielle de l'hydrogène en région Grand Est sur toute la chaîne de la valeur, de la production aux usages.



## Porteur de projet

Pôle de compétitivité Véhicule du Futur



## Lancement du projet

2019



## Concrétisation sur le territoire



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	208
Région	208
Pôle Véhicule du futur	592
Total	1007

## 4-7

## DINAMHySE

Piloté par le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur, le consortium DINAMHySE a été lancé en 2019 sous l'impulsion d'un groupe de treize partenaires (six entreprises, deux organismes de recherche, une collectivité, trois pôles de compétitivité et une agence d'innovation régionale).

Le consortium s'est donné l'ambition : d'informer et d'orienter avec la diffusion d'informations sur les évolutions, les acteurs et les opportunités de l'hydrogène - énergie ; de structurer et d'animer, avec la création d'un « Club Hydrogène Grand Est », ouvert aux entités intéressées par la filière hydrogène et générant des retombées en Grand Est ; de favoriser l'émergence de nouveaux projets et l'accompagnement au déploiement de projets existants et enfin d'accompagner et valoriser les projets de R&D.

Le consortium a travaillé avec ses membres à l'élaboration d'une feuille de route en mars 2020 avec des actions qui seront mises en œuvre dans les prochains mois :

- Les trois actions prioritaires concernent: la massification autour d'un ou plusieurs projets régionaux d'envergure, la définition des modalités de soutien à la construction de la filière et le déploiement mobilité lourde,

- Le Club Hydrogène Grand Est compte désormais une cinquantaine de membres. Forte implication des acteurs dans l'élaboration de la stratégie H2 régionale dans le cadre du projet « Vallée Hydrogène du Grand Est ». L'étude Vallée hydrogène a permis de dresser un état des lieux complet avec un focus sur le Haut-Rhin. Le Consortium DINAMHYSE est très engagé dans le suivi de l'étude «vallée hydrogène» lancée fin février 2020 dont les conclusions ont été présentées en décembre 2020 au Conseil Régional Grand-Est.





## Ambition

Devenir une vitrine technologique de l'industrie française en solutions innovantes et compétitives en particulier sur les domaines relatifs à l'Industrie 4.0



## Porteur de projet

4itec SAS



## Lancement du projet

2018



## Concrétisation sur le territoire

2019



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

4itec	570
Etat	500
Région	500
m2A	50
Total	1620

## 4-10

### 4itec 4.0 - Cellule Open Innovation

Cette cellule s'inscrit dans la plateforme d'innovation mise en place en 2019 sur le site de PSA à Mulhouse. Elle permet de développer de nouveaux services, elle est alimentée par les problématiques de process de PSA Mulhouse dont les réponses, sous forme d'innovations frugales, sont réalisées par les PME et expertises agiles présentes dans l'écosystème.

La cellule sera l'interface entre les besoins et les réponses.

La cellule travaille en particulier sur les thématiques de l'Usine du futur tout en permettant au monde académique de s'impliquer dans la réalisation des solutions frugales, consentant ainsi à repousser les limites de la connaissance sur leur domaine technologique.

L'année 2020 a ainsi été consacrée à la préparation de l'activité de cette cellule.

2021 acte son démarrage avec la mise en place d'un Directeur Opérationnel.

4itec 4.0 comporte donc deux activités concomitantes :

1. La plateforme pour des projets longs démarrés en 2018 et qui arrivent à maturité en 2021, avec ventes aux manufacturiers locaux dans les prochains mois (2022).
2. La cellule Open Innovation qui démarre effectivement en 2021.



## Ambition

Apporter à la filière nucléaire la composante industrie du futur comme source d'importants gains de compétitivité



## Porteur de projet

Materialia, EDF



## Lancement du projet

2019-2020 (maturation)



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Materialia EDF	68
Etat	31
Région Grand Est	31
Total	130

## 4-11

### Phase de maturation étude préalable pour une Filière nucléaire Grand Est 4.0

Porté par le consortium Materialia et EDF, le projet intitulé Nuclearia vise à fédérer les acteurs de la filière nucléaire et les offreurs de solutions 4.0 de la Région Grand Est au sein d'une communauté, structurant ainsi une filière nucléaire 4.0.

Le projet associe également l'ANDRA et Grand E-Nov +. Les actions envisagées seront tout d'abord réalisées et optimisées sur les parties « Exploitation et Maintenance », car certains besoins sont déjà identifiés et des solutions opérationnelles existent dans les différents écosystèmes de l'innovation de la région (incubateurs, accélérateurs, Critt, start-ups). Ces solutions permettront des retombées économiques immédiates pour les entreprises de la filière nucléaire. Dans un second temps, ce processus sera décliné aux parties « Déconstruction et Stockage », thématiques très porteuses et innovantes qui ont besoin de maturation. Il s'agit de permettre aux entreprises de la région de monter en compétences via l'innovation et les technologies de l'industrie du futur. Ainsi, les acteurs pourront renforcer leur compétitivité et leurs offres techniques et commerciales en expérimentant sur sites des solutions innovantes développées autour des briques technologiques de l'industrie du futur, répondant aux besoins des grands donneurs d'ordres (EDF, ANDRA...).

L'année 2019 a été consacrée à affiner le projet et préciser sa feuille de route en le rendant plus ambitieux en terme d'expérimentations, plus fédérateur en terme de partenariats et plus en connexion avec les projets de territoires du Grand Est autour de Fessenheim et de Bure, afin d'être en cohérence avec la stratégie régionale.

Le dossier mature a été déposé en mai 2020. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le projet Nuclearia «Filière Nucléaire Grand-Est» a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets PIA-Be est Filières d'Avenir.

Le projet sera lancé en juin 2021 pour une durée de 36 mois.



## Ambition

Optimiser l'écosystème hydrogène en termes de valeur créée, de tonnes de CO2 et de polluants évitées, et de développement des énergies renouvelables



## Porteur de projet

Région Grand Est



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2021



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	50
Région Grand Est	25
Total	75

## 4-12

# Vallée hydrogène du Grand Est - étude préalable

Porté par la région, le projet « vallée hydrogène du Grand Est » consiste à établir la stratégie régionale visant à déployer la filière de l'hydrogène sur le territoire en fonction de ses spécificités.

L'étude Vallée hydrogène a permis de dresser un état des lieux complet avec un focus sur le département du Haut-Rhin.

Le Consortium DINAMHySE, spécialisé dans l'hydrogène, est également très engagé dans le suivi de l'étude et la concrétisation des actions à mettre en œuvre.

L'étude a été lancée en février 2020. Ses premières conclusions ont été présentées à l'automne. La stratégie régionale hydrogène a été adoptée par les élus de la Région Grand Est le 8 décembre 2020.

A titre d'exemple, un projet de station carburant Hydrogène est envisagé à Sainte-Marie-aux-Mines qui alimentera des véhicules : lycée de secteur, brigade territoriale de gendarmerie et SIS68.



## Ambition

Faire le lien entre citoyens et axes d'innovation et de transition énergétique



## Porteur de projet

Université de Strasbourg / Jardin des Sciences



## Lancement du projet

2019

2020 : Projet renommé

« Transition énergétique : défi citoyen »

2021 : suite et fin du projet, réalisation d'un format de restitution



## Concrétisation sur le territoire

<https://jardins-sciences.unistra.fr/sciences-participatives/transition-energetiques-defis-citoyens/>



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	74.5
UNISTRA	19.5
Total	94

## 4-13

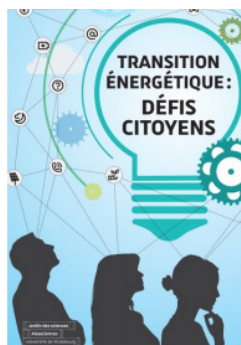
### Médiation scientifique « Transition énergétique : défis citoyens »

Le Jardin des sciences a développé le projet « Transition énergétique : défis citoyens ». Il a été financé par l'État et la Région Grand Est sur la période de 2019-2020 et prolongé jusqu'en décembre 2021.

Il implique différents partenaires : le PETR Pays-Rhin-Vignoble-Grand Ballon, la Nef des Sciences, l'association Terre Avenir ou encore la Kunsthalle de Mulhouse. Il a pour ambition de développer le dialogue entre les élèves, les citoyens, les chercheurs et les élus autour des impacts sociétaux des sciences et des techniques. A partir des rencontres et des travaux menés à bien en 2020, un format de restitution sera proposé. En parallèle, plusieurs rencontres professionnelles seront organisées en 2021 en vue du dépôt d'un projet sur la dimension citoyenne de transition énergétique dans le Rhin supérieur et la Région GE.

Actions réalisées en 2020 :

- Ateliers de concertation Plan Climat : ateliers avec une classe de 4ème du collège de Buhl et un groupe d'éco-délégués du collège de Fessenheim le 1er décembre ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes citoyens au changement climatique et de les impliquer dans l'élaboration du plan Air Climat Energie sur leur territoire.
- Les parcours citoyens : SAS Energie citoyenne Pays de Rhin Brisach
- Youth for Colmar
- Participation au Forum transfrontalier « 100 projets pour la planète... de la maternelle à l'Université », Lycée franco-allemand de Fribourg
- Participation à la conférence transfrontalière pour la démocratie organisée par la Région Grand Est
- Organisation d'une rencontre entre les différents acteurs de la culture et de la recherche dans le Rhin supérieur (partenariat avec le pilier science de la Région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur)





## Ambition

Inciter et accompagner les entreprises du territoire vers l'industrie 4.0



## Porteur de projet

CETIM Grand Est



## Lancement du projet

2020



## Concrétisation sur le territoire

2020



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	500
Région Grand Est	1500
m2A	240
CPER	2240

## 4-14

# Nouveau centre technologique du CETIM Grand Est

Porté par le CETIM Grand Est, le projet consiste à créer une plateforme technologique dédiée à l'Industrie Du Futur (IDF). Il vise à accélérer la transformation industrielle et numérique des PME et ETI du territoire grâce à une proactivité accrue et la mise en place d'un lieu de proximité permettant aux dirigeants et à leurs équipes de découvrir et d'expérimenter les nouvelles technologies de l'IDF avant intégration et déploiement dans leurs ateliers.

Le projet s'inscrit en cohérence avec le projet de plateforme d'accélération Grand Est, porté par le Cetim et détaillé dans le dossier de soumission à l'appel à projet Plateforme d'Accélération. Il permet en effet de mettre en place un premier environnement technologique qui deviendra le cœur de la plateforme d'accélération Grand Est.

En lien avec le projet de nouveau centre sur le site de la Fonderie à Mulhouse, le 2ème semestre 2019 a permis d'amorcer les réflexions pour une offre dédiée aux entreprises de la CCPRB et de ses proches environs.

La feuille de route a été finalisée début 2020 et elle a été mise en œuvre dès le mois de mai 2020. Les travaux réalisés ont permis de mettre en place un premier lieu d'accueil pilote fin 2020. Ce lieu a été installé dans les locaux de KMO en attendant la réhabilitation et l'installation définitive au premier trimestre 2024 sur le site définitif de la Fonderie.

En parallèle :

- La candidature à l'AAP Plateforme d'Accélération a été déposée en mars 2020
- Le porteur de projet a été auditionné et sa demande est en cours d'instruction.



## Ambition

L'objectif général est de développer une région économique durable et tournée vers l'avenir neutre en carbone. La transformation de la société et de l'économie vers un approvisionnement en énergie renouvelable et une utilisation durable des ressources, combinée la création d'emplois d'avenir, doit être encouragée.



## Porteur de projet

EUCOR - Le campus Européen



## Lancement du projet

2021



## Concrétisation sur le territoire

Début 2022



## Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	200
Région Grand Est	200
Bund	200
Land Bad-Württemberg	200
Total	800

## 4-15

## Etude de faisabilité EUCOR

Eucor – Le Campus européen a été sollicité, en tant que groupement tri-national d'universités du Rhin supérieur, pour apporter sa contribution à la perspective de développement durable pour le territoire de Fessenheim. C'est pourquoi Eucor a mandaté le « Upper Rhine Cluster for Sustainability Research » (URCforSR) afin d'élaborer un concept de développement pour le territoire de Fessenheim.

Un séminaire franco-allemand réunissant plus d'une cinquantaine de partenaires a été organisé en juillet 2020 pour discuter ce projet qui a ensuite été validé au bureau exécutif franco-allemand du 23 novembre 2020.

L'étude portée par Eucor – le Campus européen (Universités de Fribourg, Karlsruhe Institute for Technology, Strasbourg, Haute-Alsace et Bâle) est ainsi cofinancée par le Land Bade-Wurttemberg, le Bund, le Conseil Régional Grand Est et l'Etat. Le projet a été lancé le 1er janvier 2021. Cette étude de faisabilité est élaborée en lien étroit avec les industriels sur les potentiels projets d'innovation portant sur l'économie circulaire dans le domaine des batteries (vertes), l'hydrogène et les smart grids (réseaux intelligents). En plus de ces trois groupes, un quatrième explorera quant à lui les défis sociaux, juridiques et environnementaux de ces innovations

Le projet est prévu sur l'année 2021.





Ambition

4-16

## Le recyclage de canettes en aluminium



Porteur de projet

L'aluminium, trié et préparé, peut être recyclable quasiment à l'infini.

A l'économie de matière première ainsi générée s'ajoute un autre avantage sur le plan environnemental : produire des bobines d'aluminium à partir de matière recyclée permet d'importantes économies d'énergie et une réduction allant jusqu'à 95% des émissions de CO2 au cours du process industriel.

Ce constat conduit les entreprises du secteur de l'aluminium à réfléchir à la question du recyclage, notamment des canettes.

Les forces économiques locales, en lien avec Citeo, travaillent depuis début 2019 à la structuration d'une filière de collecte de ces canettes pour aboutir à un tri des aluminiums plus fin et livrer des « paquets » de canettes prêts à être refondus.

En France, la collecte sélective ne permet pas de séparer les canettes des autres emballages rigides en aluminium (boîtes alimentaires et aérosols).

L'ambition du projet est donc de permettre de créer une filière de valorisation de ces emballages dans un cycle de production de l'aluminium, locale dans un premier temps, nationale ensuite, afin d'en faire une matière première pour fabriquer de nouvelles canettes. Elle est aussi de valider les outils techniques de tri et de broyage ainsi que la qualité des échantillons proposés au transformateur.

Une fois la phase de tests terminée et concluante, cela pourrait déboucher sur la mise en service par un opérateur industriel à déterminer.

France aluminium recyclage



Lancement du projet

2018



Concrétisation sur le territoire

2022



Financements engagés sur la période 2018-2020 en k€

Etat	30 (60 % du coût)
------	-------------------

## Une stratégie portée par une gouvernance partagée

Le comité de pilotage est l'instance de discussions et d'orientation. Il rassemble les acteurs impliqués dans le développement du territoire : collectivités locales françaises et allemandes, élus du territoire, services de l'État, représentants d'EDF, acteurs du monde économique français et allemand et organisations syndicales, représentants du monde associatif. La coordination stratégique du projet de territoire est assurée par le bureau exécutif, qui rassemble les signataires du Projet de territoire français et allemands.



Le bureau exécutif s'appuie sur 10 groupes de suivi thématiques, animés par les différents partenaires, pour suivre la bonne mise en œuvre des actions et leurs impacts, ainsi que pour analyser les nouveaux projets.

En 2020, les animateurs ont poursuivi les travaux des groupes dont la composition et le périmètre ont été récemment actualisés.

## Les principaux jalons et perspectives pour 2021

### Hiver 2019/2020



Entrée en vigueur du Traité d'Aix-la-Chapelle, le 22 janvier 2020, un an après sa signature.

Arrêt du 1<sup>er</sup> réacteur de la centrale nucléaire (22 février)

### Printemps 2020



Hub innovation – lancement de la 2<sup>ème</sup> phase de l'étude sur sa configuration opérationnelle (mars)

Recrutement de deux chargés de mission/développement endogène à la CCPRB

### Eté 2020



Arrêt du second réacteur de la centrale nucléaire (29 juin)

Ouverture de la nouvelle piste cyclable de Neuf-Brisach

Signature des conventions de maîtrise d'ouvrage et de financement relative au projet de liaison ferroviaire Colmar-Fribourg (30 juin)

Présentation des conclusions de l'étude Marketing territorial (juillet)

Séminaire Franco-Allemand de construction au projet «Fessenheim région d'innovation» (8 juillet)

### Automne 2020



Atelier de co-construction du PIG transition énergétique

Lauréats de la 3<sup>ème</sup> vague de l'appel d'offres photovoltaïque

Présentation des travaux des citoyens sur le thème de la transition énergétique

Mise en service des premiers panneaux photovoltaïques

Restitution de l'étude « Vallée Hydrogène du Grand Est » (8 décembre)

## Hiver 2020/2021

Signature de l'avenant à la convention financière le 18 décembre 2020, poursuite de l'activité de la cellule d'accompagnement personnalisée (CAP) de janvier à juin 2021.



Nouveau centre technologique du CETIM Grand Est : implantation provisoire sur le site de KMO à Mulhouse (fin décembre)

Signature du protocole de transaction entre EDF et l'État relatif à la résiliation de la concession hydraulique du Lac Noir-Lac Blanc (fin décembre)

Signature de la déclaration commune en vue d'un soutien financier pour l'étude de faisabilité EUCOR « Région innovation Fessenheim » d'EUCOR – Le Campus européen

Restitution de l'étude sur les effets diffus de la fermeture du CNPE de Fessenheim sur le tissu local de Fessenheim (janvier 2021)

Courant 2021 : Démarrage des travaux d'apportement sur l'île du Rhin

## Printemps 2021

Remise du rapport de l'étude faune-flore pour la ZIP Nord

Port rhénan : création de la SEMOP

(délégation de service public le 1er avril 2021)

Demande d'autorisation environnementale unique pour EcoRhena (avril 2021)

Burex Franco-Allemand

Création de la SEM transfrontalière, SEM d'aménagement et immobilière (immatriculation le 29 avril)

Pistes cyclables – poursuite du programme de travaux avec la réalisation de la 1ère tranche de la liaison Colmar-Neuf-Brisach (phase 2) et de la liaison Colmar-Fribourg

COFIL

Mise en œuvre du plan d'action résultant du diagnostic Marketing territorial réalisé suite à l'étude



## Eté 2021

Démarrage des travaux de réhabilitation des bassins MDPA

Restitution de l'étude « Green Est Compétences » (30 juillet)

EcoRhena : lancement de la consultation pour l'aménagement

Lancement du projet Nuclearia (filiale nucléaire Grand-Est 4.0)



## Fin 2021 - Début 2022

EcoRhena : Délivrance de l'autorisation environnementale

Ligne ferroviaire Colmar-Fribourg = choix des scénarii de desserte

Restitution de l'étude EUCOR

Ligne ferroviaire Colmar-Fribourg = scénarii de desserte



Suivez l'actualité du projet de territoire sur [www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)

Réalisation : préfecture du Haut-Rhin, Juin 2021

Crédits photo : CCPRB / Préfecture du Haut-Rhin

Crédits pictogrammes : pictogrammes réalisés par Freepik via [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

RÉALISATION : PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN, JUIN 2021  
CRÉDITS PHOTO : CCPRB (COUVERTURE)  
CRÉDITS PICTOGRAMMES :  
PICTOGRAMMES RÉALISÉS PAR FREEPIK VIA WWW.FLATICON.COM



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE :  
[WWW.HAUT-RHIN.GOUV.FR](http://WWW.HAUT-RHIN.GOUV.FR)

